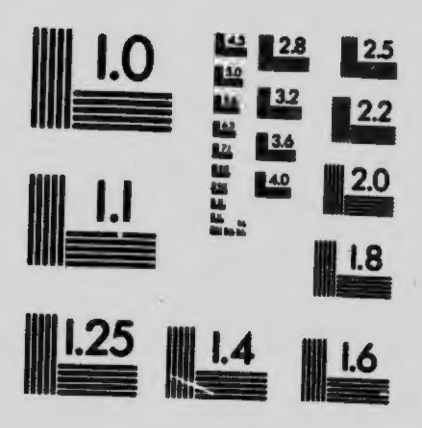
MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)





LES

AMÉRICANISTES

P. AT

PRÊTRE DU SACRÉ-CŒUR

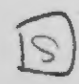
Extrait de la *Nouvelle-France*

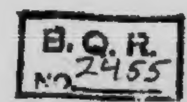
QUÉBEC

IMPRIMERIE DE LA COMPAGNIE DE « L'ÉVÉNEMENT »

30, rue de la Fabrique

1905


S


B.Q.R.
No 2455

LES AMÉRICANISTES

Sous ce titre, on désigne aujourd'hui les admirateurs des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, que d'aucuns appellent, avec une petite pointe d'ironie, « les Américains d'Europe. » Ceux qui ne partagent pas leur engouement ne refusent pas toute estime à la grande République, pour ses institutions, pour les libertés qu'elle accorde à ses citoyens, et pour la prospérité matérielle dont elle jouit. Seulement ils trouvent quelque exagération dans le culte qu'ils lui ont voué, et qui les rend injustes envers les pays du vieux continent, chez qui les traditions monarchiques se sont conservées. Dans l'œuvre de Washington, qu'un siècle déjà écoulé a favorisé par l'importation d'idées nouvelles empruntées à la Révolution, ils découvrent des lacunes considérables, et des lézardes qui semblent menacer la solidité de l'édifice dans l'avenir, malgré ce que la situation présente offre de séduisant et de glorieux. Joseph de Maistre, très peu américain par tempérament et par éducation, a dit : « Cet enfant au maillot m'agace : laissez-le grandir. » Ce mot, contesté comme tant d'autres du même écrivain, est peut-être en voie de se vérifier : ce n'est pas pour demain matin.

L'engouement pour les Etats-Unis, répandu un peu partout dans notre vieille Europe, n'a sévi nulle part avec autant d'intensité qu'en France. On en devine la raison : c'est la France qui en contribuant par ses armes à fonder les Etats-Unis, les a mis à la mode à son propre détriment ; la nation généreuse et chevaleresque continue les mêmes errements.

Quand le gouvernement français eut cessé de travailler pour les Etats-Unis par son intervention, nos publicistes se mirent au service de la même cause ; la simple énumération de ceux qui

lui ont voué leur plume est démonstrative : ils sont les seuls visés dans cette étude. C'est après 1830 que se forma chez nous ce que l'on pourrait appeler « la littérature américaine » ; on comprend pourquoi elle ne naquit pas plus tôt. Ici, comme en toute chose, il y a l'influence du milieu ; ni l'Empire autoritaire, ni la Restauration monarchique et traditionnelle ne favorisèrent l'éclosion des idées républicaines et libérales dans le mauvais sens du mot. Napoléon avait pour mission de dompter la Révolution, et de mettre sous sa botte ses représentants les plus fougueux. Louis XVIII et Charles X n'étaient pas d'humeur de continuer l'œuvre de Louis XVI en face du libéralisme voltairien, qui s'affirmait dans les Chambres, qui conspirait dans les souterrains des Loges, et minait sourdement le trône, en attendant de déchaîner la tempête qui devait l'emporter. 1830 est la date tristement célèbre de la victoire de l'esprit nouveau, qui allait hâter le développement des idées américaines, sous le contre-poids que la race anglo-saxonne avait su mettre à la liberté de l'autre côté de l'Atlantique, et qui n'existait déjà plus.

Le publiciste le plus connu, et par ordre de date et par l'importance de son œuvre, qui ait écrit sur les Etats-Unis, autant en panégyriste qu'en historien et en sociologue, c'est Alexis de Tocqueville, avec ses trois volumes in-8° intitulés : *De la Démocratie en Amérique.* A la suite mentionnons : de Sartige : *Des mœurs électorales aux Etats-Unis*, dans la *Revue des Deux-Mondes ;*— du Vergier de Hauranne : *Huit mois en Amérique ;*—de Saint-Victor : *Lettres sur les Etats-Unis ;*—Carlier : *Histoire du peuple américain ;*—Astier : *Histoire de la république des Etats-Unis ;*— Cornelis de Witt : *Histoire de Washington ;*—du même : *Thomas Jefferson ;*—Michel Chevalier : *Lettres sur l'Amérique du Nord ;*— plusieurs séries d'articles dans la *Revue des Deux-Mondes* et dans *Le Correspondant ;*—De Chabral : *Les partis politiques aux Etats-Unis ;*—*Mémoires* dans la *Société de législation comparée*, et dans l'*Annuaire de législation étrangère.*

Parmi les écrivains plus récents qui ont travaillé sur le même sujet il faut signaler Claudio-Jannet, quand il vivait, professeur

d'économie politique à l'Institut catholique de Paris, qui rédigea son voyage en Amérique en un fort volume, intitulé : *Les Etats-Unis contemporains*, dont la seconde édition parut en 1876. Celui-ci était par tendance et par conviction très peu américain : nous l'opposerons dans cette étude aux américanistes, afin de corriger leurs exagérations, et combattre les idées qu'ils propagent avec trop de zèle et trop de succès. Nous analyserons encore l'ouvrage, palpitant d'actualité, parce qu'il est écrit d'hier, intitulé : *La situation religieuse aux Etats-Unis.* C'est une réponse à une série d'articles de M. Brunetière, qui parurent dans la *Revue des Deux-Mondes*. en novembre 1898, sur *Le Catholicisme aux Etats-Unis*, à la suite du voyage de l'éminent conférencier en Amérique, où son talent fut couvert d'applaudissements mérités, trop payés à Paris selon des témoins bien placés pour voir la situation de ce pays sous son véritable jour. Nous devons cet excellent volume, qui reçut en France un acceuil très flatteur chez ceux qui pensent bien, à M. Jules Tardivel, le vaillant directeur de *La Vérité* de Québec, français par le sang, américain par la naissance, canadien de nationalité, champion de toutes les saintes causes, entouré dans sa province d'une grande et juste considération, et qui occupe un rang distingué dans la presse catholique,

Les deux ancêtres des américanistes français sont La Fayette et Alexis de Tocqueville ; le premier à cheval, l'épée à la main ; le second avec sa plume d'académicien, qui valait une épée par les victoires qu'il a remportées sur l'opinion de son pays, dont pour sa part il a orienté les destinées vers un avenir nouveau et dangereux.

La Fayette est le chevalier des temps modernes ; du chevalier du moyen-âge, il avait la bravoure et l'esprit d'aventure, moins la cotte de mailles et la dévotion. Si Cervantes l'avait connu il n'en aurait pas tiré son Don Quichotte ; car il ne se battait pas contre des moulins à vent ; il ne fut pas ridicule, mais il fut dangereux, ce qui est souvent le plus court chemin de la gloire. Il appartenait à la meilleure aristocratie d'Auvergne ; mais l'aris-

tocratie fut la première atteinte par la philosophie du XVIII[e] siècle ; et comme les gens de sa qualité, il suivit le mouvement. Quand la Révolution éclata, il était tout préparé pour soutenir ses revendications, et l'aider à renverser l'édifice de l'ancien régime. Dans les assemblées délibérantes où il siégea, on le vit au premier rang des réformistes, criant « En avant ! », sans calculer les conséquences de ses votes. Au dehors, il sera le général des gardes nationales, ces milices citoyennes toujours prêtes à faire feu contre les institutions de leur pays plutôt que contre les armées d'invasion qui menacent nos frontières. Il caressait les passions de la foule, jaloux de ses suffrages et de ses applaudissements, en quête d'une popularité malsaine, qu'il acquit par ses complaisances, et que la chanson des rues consacra. La Fayette resta légendaire. Pendant plus d'un demi-siècle, il soutint en France le rôle de *condottiere* politique, remis sur le pavois chaque fois que le vent de la révolution soufflait sur notre infortunée patrie.

La guerre de l'Indépendance aux Etats-Unis fut son noviciat de soldat citoyen. Il fit partie de l'avant-garde ; la France n'avait pas encore embrassé officiellement la cause des colonies contre l'Angleterre, et déjà il avait traversé l'Atlantique à la tête des volontaires,

abandonnant, pour aller combattre, les droits aristocratiques au milieu desquels il avait grandi, les loisirs de la fortune, et une jeune épouse d'une grande famille et de grandes vertus 1.

L'opinion, qui était son étoile, le poussa.

L'Europe, et surtout la France, étaient pleines d'admiration pour les simples vertus d'un peuple nouveau qui, jaloux de ses droits, résistait avec des masses improvisées à ceux qui firent trembler l'Europe. Les classiques les comparaient aux Fabius et aux Curtius ; les philanthropes lisaient dans la charte de l'indépendance un manifeste contre les tyrans, et dans leur réussite la possibilité d'accomplir tout ce qu'ils espéraient. Tous les nobles combattaient pour cette guerre, qui, seule, parmi toutes les luttes politiques et

---

1 — César Cantù : *Histoire universelle.* Tom. XVII.

dynastiques de ce siècle, répondait aux idées dont la vogue était alors croissante...... La France désirait effacer la honte de la guerre de Sept ans ; les philosophes la poussaient à propager et à soutenir les principes généreux. Tout le monde se réjouissait de l'humiliation d'une puissance rivale 1.

Sur les champs de bataille La Fayette fit des prodiges de valeur ; avec Washington et Rochambeau, il contribua à renverser la souveraineté de l'Angleterre, et à la fondation des Etats-Unis ; aussi il est encore aujourd'hui populaire dans la grande République, qui le compte parmi ses plus illustres citoyens, et le place au rang des pères de la patrie. De retour en France, il demeura un américaniste résolu ; à travers les diverses phases de la Révolution, on le trouve toujours parmi les marquis philosophes et progressistes, qui sapent les institutions nationales au lieu de les réformer ; immortel quand même par ses étourderies chevaleresques autant que par sa bravoure dont il donne des preuves dans les Deux Mondes.

Alexis de Tocqueville est un autre type qui ne ressemble à La Fayette que sur un point : l'engouement pour la démocratie américaine. Enfant de l'aristocratie lui aussi, né au lendemain de 89, sa jeunesse respire l'atmosphère de son temps : libéral, il était déjà à moitié plébéien ; sa mission aux Etats-Unis acheva de le rendre américaniste. C'était d'ailleurs un esprit éminent et équilibré, qui ne fut pas entraîné vers les idées nouvelles par tempérament ; mais il les vit venir ; il les crut irrésistibles, et sans enthousiasme et sans parti pris, plus philosophe que propagandiste, il leur prêta l'appui de son talent, inconscient peut-être de l'action qu'il exerçait sur son pays. Du reste, il ne faut pas le chercher dans les rangs de l'opposition systématique et haineuse qui déclamait dans la presse et à la tribune contre la vieille France, dont elle exagérait les abus, en niant sa grandeur, ses services, et la valeur sociale de ses institutions, même après les transformations que la nation avait opérées, et contre lesquelles il était inutile et dangereux de s'élever. Trop jeune sous la Res-

1 — *Ibidem.*

tauration, sur laquelle le libéralisme s'acharnait, arrivé à l'âge d'homme après 1830, en se modernisant il sut être respectueux et juste pour les régimes déchus. De la même plume qui avait rédigé *La Démocratie en Amérique*, il écrivit à la fin de sa carrière *L'Ancien régime et la Révolution*, qu'il ne devait pas achever, et qui est resté le monument de sa haute intelligence et de son indépendance devant les préjugés de sa génération. En analysant le passé de notre histoire, il sut le juger et le défendre, avec pièces à l'appui, contre les accusations d'une école devenue depuis prépondérante et maîtresse de nos destinées. Ce fragment d'un grand ouvrage est le manuel où les écrivains consciencieux, amis de la vérité et de la justice, peuvent puiser des réponses péremptoires contre des sectaires qui vivent du trafic de leurs mensonges, toujours réfutés et toujours réédités.

Quand Alexis de Tocqueville écrivit *La Démocratie en Amérique*, il disait :

Une grande révolution démocratique s'opère parmi nous ; tous la voient, mais tous ne la jugent pas de la même manière. Les uns la considèrent comme une chose nouvelle, et la prennent pour un accident, ils espèrent pouvoir encore l'arrêter ; tandis que d'autres la jugent irrésistible, parce qu'elle leur semble le fait le plus continu, le plus ancien et le plus permanent que l'on connaisse dans l'histoire...... On se tromperait étrangement si l'on pensait que j'aie voulu faire un panégyrique ; quiconque lira ce livre sera bien convaincu que tel n'a pas été mon dessein. Mon but n'a pas été non plus de préconiser telle forme de gouvernement en général ; car je suis du nombre de ceux qui croient qu'il n'y a presque jamais de bonté absolue dans les lois ; et je n'ai pas prétendu juger si la révolution sociale, dont la marche me semble irrésistible, était avantageuse ou funeste à l'humanité. J'ai admis cette révolution comme un fait accompli ou prêt à s'accomplir 1.

L'éminent publiciste termine son livre comme il l'a commencé :

Personne sur la terre ne peut encore affirmer d'une manière absolue et générale que l'état nouveau des sociétés soit supérieur à l'état ancien ; mais il est aisé de voir qu'il est autre. Il faut donc bien prendre garde de juger les sociétés qui naissent avec les idées qu'on a puisées dans celles qui ne

---

1 — *La Démocratie en Amérique.* Introduction.

sont plus : cela serait injuste, car les sociétés, différant prodigieusement entre elles, sont incomparables. Il ne serait guère plus raisonnable de demander aux hommes de notre temps les vertus particulières qui découlaient de l'état social de leurs ancêtres, puisque cet état social lui même est tombé, et qu'il a entraîné confusément dans sa chute tous les biens et tous les maux qu'il portait avec lui [1].

Comme on l'a justement observé, ces considérations ne témoignent pas que de Tocqueville obéissait à l'esprit de système ; mais par l'ensemble de l'œuvre on voit qu'il sentait de quel côté désormais le courant était le plus fort : il ne préconise pas la démocratie, mais il est convaincu qu'elle arrive ; il s'embarque sur ce courant, non par calcul pour sa fortune politique, mais pour le diriger et faire éviter à sa patrie les écueils contre lesquels ses destinées pourraient se heurter.

A son retour d'Amérique, il livra à la publicité les deux premiers volumes de son ouvrage. Le succès fut immense. Le troisième volume était vivement désiré par l'opinion ; quand il parut, il acheva le triomphe de l'écrivain ; les éditions se multiplièrent : en 1864 on lisait la quatorzième ; les traductions dans toutes les langues de l'Europe allèrent à l'envi ; l'Angleterre, qui avait perdu les colonies dont l'auteur célébrait discrètement la victoire, lui fit un accueil enthousiaste. En France, l'ouvrage fut un événement, et demeura une date. Les partis dynastiques firent leurs réserves ; les libéraux applaudirent : à cette époque les libéraux se recrutaient à droite comme à gauche, chez les monarchistes comme chez les républicains ; les catholiques firent chorus avec les hommes de l'*Avenir* et du *Correspondant*. Cependant l'Académie ouvrit ses portes toutes grandes à l'américaniste autant qu'à l'écrivain supérieur, qui avait tous les droits à de pareils honneurs. Quand il mourut, c'est Lacordaire qui hérita de son fauteuil, dont il prit possession par un discours célèbre, où le moine éloquent se déclara « libéral impénitent. » Le mot fit du bruit ; il est demeuré historique dans son école. Mais quelque

1 — Ibidem, vol. III.

opinion qu'on embrasse sur Alexis de Tocqueville et sur son œuvre, on ne peut pas nier la part qui lui revient dans le développement du goût du vieux continent, et de la France en particulier, pour les institutions américaines.

Vingt ans plus tard, un publiciste, encore obscur, quand *La Démocratie en Amérique* était en pleine vogue, se posa en contradicteur d'Alexis de Tocqueville ; ce publiciste, aujourd'hui célèbre mais incompris, s'appelle Frédéric LePlay. Fondateur de l'école d'observation, ennemi des théories *a priori*, il entreprit des voyages chez tous les peuples de l'Europe et au-delà ; il prit note de leurs coutumes, il étudia leurs institutions ; il constata la prospérité chez les uns, la décadence chez les autres et en rechercha les causes ; rentré dans sa patrie, il mit en corps de doctrine le fruit de ses observations dans *La Réforme sociale*, qui fait antithèse avec *La Démocratie en Amérique*. L'autorité de Frédéric LePlay est considérable ; il faut en tenir compte dans le débat qui divise les Traditionalistes et les Américanistes. Après avoir jugé La Fayette avec une juste sévérité, en montrant par les faits l'influence funeste qu'il exerça pendant la Révolution, il ajoute :

Un peu plus tard, lorsqu'elle commit une erreur encore plus dangereuse, il attribua à l'influence de la multitude les apparences de prospérité qui se conservaient, grâce aux restes de forces morales accumulées sous l'ancien régime colonial. Il n'eut pas assez de perspicacité pour voir que ces forces diminuaient à mesure que la classe inférieure de l'Amérique adoptait les mœurs de celles que Jefferson avait jugées si sévèrement en Europe, et c'est ainsi qu'il crut pouvoir ériger en dogme la supériorité du nombre en matière de gouvernement. C'est donc Tocqueville qui, en publiant *La Démocratie en Amérique*, faussa sur un point capital la notion de la vie publique, et acheva parmi nous l'œuvre de la Révolution... Depuis la publication du *Contrat social*, le livre de Tocqueville est celui qui a exercé la plus funeste influence sur nos destinées. Cependant rien n'est plus contraire aux sentiments patriotiques dont l'auteur était pénétré. Le texte même de sa déplorable conclusion contraste avec ses autres écrits, car il blesse les règles de l'éloquence comme les enseignements de l'expérience et de la raison. Il est donc juste d'atténuer, par quelques faits qui me sont personnellement connus, la responsabilité des maux que le livre de Tocqueville a déchaînés sur nous, huit

ans après sa publication. Tocqueville avait des convictions très arrêtées sur l'utilité de l'ordre moral garanti par la religion ; et je conserve le souvenir fidèle des entretiens qui se renouvelèrent souvent à ce sujet, de 1840 à 1848, chez notre ami commun Victor Lanjuinais. Tocqueville y exprimait avec chaleur le mépris que lui inspiraient ces histoires de la Révolution, où la réussite et l'insuccès des entreprises sont pris pour critérium du bien et du mal. En 1855, après la publication des *Ouvriers européens*, il mit la même ardeur à renouer les rapports que les événements de 1848 avaient interrompus. Il m'avoua qu'il s'associait depuis longtemps à mes conclusions principales. Il m'exprima, ainsi qu'à Montalembert, le regret de ne les avoir pas encore déclarées et le désir de les propager de concert avec nous. Jamais on ne vit mieux comment l'amour de la patrie peut inspirer, même à un lettré devenu célèbre, l'esprit de renoncement. Malheureusement Tocqueville considérait comme frappé d'une irrémédiable impuissance le milieu social où il était né. Il avait les illusions du libéralisme français. [1]

Cette critique du maître était le thème d'un ouvrage plus récent qu'un de ses disciples les plus distingués, Claudio-Jannet, précocement enlevé aux Lettres chrétiennes, avait écrit sous ce titre : *Les Etats-Unis contemporains.* Rigide observateur de la méthode de Le Play, il a vu de ses yeux, il a touché de ses mains ce qu'il avance. Il avait parcouru l'Amérique du Nord en pèlerin de la vérité ; il analysa les mœurs, les institutions et les idées de ce pays depuis la guerre de la Sécession. Quand il appuie ses conclusions sur l'autorité d'autrui, il choisit les publicistes les plus recommandables du cru ; s'il cite des faits, il va aux sources d'information les plus sûres. En remuant les pièces du procès, en écoutant les opinions contraires, il garde la froide impartialité du juge, sans idée préconçue ; il écarte la métaphysique et se renferme dans les faits dont il tire les conséquences. Il prend les Etats-Unis à l'endroit où Tocqueville les avait laissés. Après un coup d'œil rétrospectif rapide sur les origines de la grande République, pour relier le présent au passé, l'étude part de la guerre de la Sécession, une date tristement célèbre dans ses annales. D'après Claudio-Jannet, cette date marque une évolution sociale radicale : les nouveaux Etats-Unis sont aussi différents des Etats-Unis de

1 — Lettre à Claudio-Jannet, 1875.

Tocqueville, que ceux-ci différaient des Etats-Unis de Washington. La civilisation marche vite dans ce pays ; mais le mouvement en avant n'est pas toujours le progrès, même quand le progrès est incontestable dans le perfectionnement de l'outillage matériel de la nation, et dans l'augmentation de la richesse publique et privée.

Pour le dire en passant, cette situation nouvelle créée par les événements devient une circonstance atténuante en faveur de Tocqueville dont les erreurs s'expliquent en partie par le fait, que les fausses maximes accréditées aux Etats-Unis par Jefferson et les pratiques gouvernementales qui en furent l'application n'avaient pas encore produit tous leurs effets. La vieille constitution puritaine, importée d'Angleterre, était entamée ; elle n'était pas ruinée à fond. De là un mélange de bien et de mal, qui pouvait faire prendre le change à un observateur disposé à admirer les idées nouvelles. Quarante ans plus tard, les conclusions de l'honnête Tocqueville se seraient modifiées déjà au contact de Frédéric Le Play. L'académicien américaniste était en voie de conversion.

Après avoir exposé les prodigieux développements des Etats-Unis, la conquête des Territoires, la creation de nouveaux Etats, l'accroissement de la population, l'agrandissement d'un certain nombre de villes, la fondation de quelques autres, Claudio-Jannet ajouta :

> La transformation morale et sociale du peuple américain a été non moins grande, et l'œuvre de Washington a été si profondément modifiée, qu'il n'en reste plus que la forme extérieure. Tous les esprits sincères et indépendants s'en rendent compte. [1]

C'est ce moment que l'éminent publiciste saisit pour composer son livre, où il contredit souvent Tocqueville, parce que celui-ci a mal vu quelquefois, et qu'il n'a pas vu ce qui n'existait pas encore, ou qui n'existait qu'en germe.

---

1 — *Les Etats-Unis contemporains.* Introduction.

Etudier l'état actuel de la politique, des institutions publiques et des mœurs privées, — signaler les forces morales productrices du bien et les causes de décadence qui se trouvent en présence ; — enfin analyser la crise que traverse en ce moment même ce grand peuple, et relever d'un côté les symptômes d'antagonisme, de l'autre les espérances de rénovation qui doivent décider de son issue : tel est l'objet de notre livre. Comme dans toutes les sociétés, le bien et le mal vivent à côté l'un de l'autre aux Etats-Unis. Ce qui caractérise même plus particulièrement leur situation actuelle, c'est un mélange étonnant de vertus privées et de corruption publique, d'œuvres considérables pour le bien, et de plus tristes symptômes de décadence. Nous constatons avec un soin égal ces deux ordres de faits, et n'obéissons à aucune idée préconçue. [1]

Des deux ordres de faits que Claudio-Jannet étudia avec impartialité, celui de la corruption des institutions et des mœurs, avec les tristes symptômes de décadence qui l'accompagnent, occupe dans son livre la plus large place. Le tableau est sombre, et bien capable de dissiper les illusions des américanistes les plus résolus, s'ils sont de bonne foi, et s'ils ne se laissent pas éblouir par quelques libertés, qui ont leur prix, et que le vieux continent nous refuse ; surtout par la prospérité matérielle, encore maintenant débordante. Mais il faut voir les dessous.

Claudio-Jannet n'écrit pas un livre de doctrine à la façon de de Maistre, de de Bonald ou de Donoso Cortès. Cependant il ne se renferme pas dans l'histoire purement descriptive ; il ne se borne pas à un travail de statistique toute sèche, où il n'entre que des faits et des chiffres ; il remonte des faits aux causes, qu'il indique sans y insister. C'est ainsi que, avant d'exposer en détail, chapitre par chapitre, toutes les décadences des Etats-Unis, il énumère les trois dogmes révolutionnaires que Washington ne professe pas : la perfection originelle de l'homme ; le droit absolu pour chaque individu de satisfaire tous les penchants de la nature ; l'égalité native de tous les citoyens, ou la souveraineté du peuple, trois erreurs qui forment le fond du *Contrat social* de Rousseau, le théologien de la Révolution. C'est Jefferson qui les puisa dans

1 — Ibidem.

la philosophie du XVIIIe siècle ; qui alla les chercher à Paris, où ils étaient professés avec éclat et succès ; qui les importa aux Etats-Unis, et les appliqua aux institutions politiques et civiles quand il fut élevé à la présidence. Washington est demeuré le vrai fondateur de la grande République, et, à ce titre, il est digne de la reconnaissance de son peuple ; Jefferson fut un fléau, qui gâta son œuvre. Ainsi Jefferson inocula le virus révolutionnaire aux Etats-Unis ; La Fayette inocula le virus républicain à la France monarchique ; avec ces deux hommes, les deux pays se sont faits de mutuelles blessures, sous le couvert d'une alliance qui devait soutenir leurs droits et agrandir leurs destinées.

Après les préliminaires, Claudio-Jannet, dans une savante analyse bien documentée, décompose l'organisme social des Etats-Unis et montre du bout de son scalpel toutes les tares que les faux dogmes y ont déposées. L'œuvre de Washington, établie sur la pondération du pouvoir fédéral et l'autonomie des Etats confédérés, a été détruite par les partis. Ce beau système de gouvernement, décentralisé dans son unité, a été remplacé par l'esprit de nivellement, qui s'introduisit graduellement, à mesure que la pratique du suffrage universel se répandit d'un état dans un autre. Bientôt le nombre fit la loi, écrasant le droit et la justice : despotisme d'un nouveau genre, qui étouffa la liberté dont la race anglo-saxonne se montra toujours si jalouse. Désormais l'Américain se soumettra stupidement au verdict de l'opinion, véritable reine de la République ; devant les chiffres alignés, il ne réagira pas contre le fait accompli qui viole tous les bons principes, protesté en silence par les meilleurs citoyens. Il valait bien la peine de faire la guerre de l'indépendance, de dépenser tant d'argent et tant de vies d'hommes pour aboutir à la tyrannie, qui s'exerce sur tous par tous. Tocqueville, illusionné mais sans parti pris, montre dans un endroit de son ouvrage comment l'idée de la souveraineté du peuple et le pouvoir qu'exerce la majorité aux Etats-Unis détruiront la véritable liberté de penser [1].

---

1 — *De la Démocratie en Amérique*, t. III, chap. VII.

Ce travail de centralisation était à peu près achevé quand éclata la guerre de la Sécession. En passant, Claudio-Jannet indique une des causes de cette guerre, peu connue du vulgaire. Les libéraux de l'Europe, en France en particulier, se rangèrent du côté du Nord anti-esclavagiste et contre le Sud esclavagiste. C'est dans les armées du Nord que le comte de Paris alla prendre du service ; il y fit preuve de bravoure en digne descendant d'Henri IV, en partageant l'illusion de son école, qui ne vit entre les deux belligérants qu'une question de philanthropie, dans laquelle le beau rôle appartenait au Nord. En réalité, d'autres causes moins idéales étaient en jeu ; une de ces causes, c'était la rivalité du Nord industriel et du Sud agricole, dont les intérêts étaient antagonistes. Une autre cause, celle-ci plus profonde, plus glorieuse, mais incomprise, c'était la fidélité du Sud à l'œuvre de Washington, dont l'autonomie des Etats confédérés était la base, contre le Nord centralisateur et démocrate. Malgré l'opinion contraire, qui a fait le tour du monde, au bruit des cymbales de la presse et que la victoire consacra, l'histoire impartiale retiendra que dans la guerre de la Sécession c'est le Sud qui combattit pour la liberté. Le Nord, qui avait affranchi les esclaves, et leur rendait la vie dure — tant les mœurs sont quelquefois peu en harmonie avec les lois — brûla sa poudre et versa son sang pour étouffer sous une centralisation tyrannique les quarante millions d'hommes qui s'agitaient entre l'Atlantique et le Pacifique.

Un peuple est esclave quand il est gouverné par un parti ; quand ce parti, par instinct ou par tradition, travaille à réaliser une centralisation brutale, où toutes les franchises de la veille sont absorbées, où les autonomies provinciales, qui formaient un contre-poids nécessaire au pouvoir central, toujours enclin à la tyrannie, et pour qui le droit se confond avec la force dont il dispose, disparaissent dans l'unité. L'opinion, que le pouvoir central dirige quand il le veut, sanctionne le fait accompli sans le justifier. Le droit conféré à tous de contribuer à cet état de choses et de le soutenir ne fait pas que l'esclavage ne soit pas l'esclavage,

et n'arrête pas les funestes effets qui en découlent pour la patrie. Les Puritains avaient apporté la liberté politique et civile, sinon la liberté religieuse, dans les colonies : les radicaux centralisateurs l'étouffèrent : Jefferson avait compromis l'œuvre de Washington ; le général Grant acheva de la détruire. Tocqueville avait pressenti cet avenir ; et en libéral sincère, il avait été effrayé ; mais il espérait que la République mettrait des freins aux entraînements de l'opinion :

> Il est facile d'apercevoir dans l'avenir un moment où les républiques américaines seront forcées de multiplier les deux degrés dans leur système électoral, sous peine de se perdre misérablement parmi les écueils de la démocratie [1].

Cet aveu est précieux. Mais on sait que le mouvement de l'opinion et des partis s'est développé dans un sens entièrement opposé à ces prévisions.

Claudio-Jannet, s'élevant jusqu'à la cause de tous ces désordres, insista sur le dogme moderne de la souveraineté du peuple, « qui est le résumé et comme l'arrêt fondamental de la Révolution. » Il en fait une critique amère en l'appelant « moderne » ; car si on peut inventer des machines, on n'invente pas des dogmes, pas plus en politique et en sociologie qu'en religion. Il éventre cette question, embrouillée à dessein par ceux qui en tirent profit avec d'autant plus de succès qu'ils s'adressent aux foules incompétentes, et inconscientes des pièges qu'on leur tend et des maux qu'on leur cause. Avec une clarté suprême, il arrache aux mots le sens faux qu'ils présentent ; il établit des distinctions lumineuses, et donne des définitions après des analyses approfondies. C'est la méthode des maîtres et des honnêtes gens ; on l'évite avec soin dans les journaux destinés à la rue, et dans les discours sonores de la tribune et des clubs, que les politiciens prononcent pour entretenir l'équivoque, et emporter les suffrages avec des sophismes pires que des erreurs parce qu'ils sont sans conviction.

---

1 — *De la Démocratie en Amérique*, tome II, page 54.

Au mot « peuple, » qui signifie souvent « la collection de tous les individus qui se trouvent à la même époque dans le même pays, » il préfère le mot « nation », par qui on entend « un être moral organisé et constitué. » Il faut citer *in extenso* cette définition qui résume et résoud la question.

La *nation* n'est pas l'universalité ni la majorité des individus adultes qui, à un moment donne, se trouvent dans le pays. La *nation* c'est le peuple organisé en familles, en corporations, en communes, en provinces, unies conformément aux coutumes traditionnelles, et se solidarisant avec les générations passées et les générations futures, de façon à créer la *nationalité* et la *patrie*. Le lien efficace qui unit ces divers membres de la nation et en fait un être organique et vivant, c'est le pouvoir souverain, qui assure aux hommes les bienfaits de la vie sociale. Le titre fondamental de ce pouvoir souverain se trouve dans les lois permanentes de la nature, ou pour mieux dire, dans la volonté de Dieu, auteur de la nature et des lois ; sa forme se détermine par les traditions et coutumes propres à chaque pays ; mais quelle que soit cette forme, il n'en est pas moins indépendant des volontés des sujets, ou des individus dont la collection compose le *peuple*[1].

Il est difficile de condenser dans une demi-page plus d'idées, plus de vérités, avec plus de précision et de fermeté. On dit qu'un traité bien fait est tout entier dans la première ligne où se trouve la définition de la chose ; dans la définition du mot « nation », telle que Claudio-Jannet nous la fournit, sont contenus en abrégé tous les traités que les apologistes anciens et modernes ont écrits contre les protestants, contre les philosophes du XVIII[e] siècle et les libéraux de notre époque. Par la loi des contraires, cette définition suffit pour réfuter toutes les erreurs qui circulent dans le monde entier, en France en particulier. Que devient, en effet, la doctrine de l'indépendance absolue de l'individu, qui ne saurait accepter aucune autorité si ce n'est de son consentement ? Où est ce peuple souverain par nature, qui ne peut être arrêté dans ses volontés par aucune coutume, par aucune tradition du passé, par le respect des droits acquis, et pour qui tout ce qu'il veut est juste et raisonnable par cela même qu'il le veut ? Comment soutenir

1 — *Les Etats-Unis contemporains*, chap. IV, pag. 108 et suiv.

qu'il ne peut y avoir de constitution permanente pour le pays, et que la constitution ne peut être que ce que le peuple veut ou est censé vouloir *actuellement ?* Qu'on juge de cette doctrine par les effets. Logiquement c'est l'anarchie. Mais parce que les nations veulent vivre, elles ne reculent pas devant l'inconséquence ; et elles confèrent à la majorité ce qu'elles n'osent pas accorder en pratique aux individus. La majorité non acceptée n'a aucun droit ; alors elle est subie sans droit ; la minorité se courbe sous le poids du nombre devenu le maître ; ce maître peut s'abandonner à ses caprices, décréter les lois les plus iniques, dépouiller, proscrire, assassiner, parce qu'il ne reconnait au-dessus de lui, ni sur la terre, ni au ciel, une autorité capable d'être l'arbitre entre la majorité et la minorité, entre la force et le droit. Après cela l'éminent écrivain peut conclure triomphalement :

> La majorité ne gouverne que parce que le nombre suppose une plus grande somme de puissance matérielle. La souveraineté du peuple aboutit donc en dernière analyse à la souveraineté de la force ; les habiles s'en emparent par la violence ou par la force [1].

Les anciens apologistes avaient refuté le dogme de la souveraineté du peuple en combattant la Révolution ; on leur fermait la bouche avec « le droit divin » mal compris, dont les gallicans avaient abusé, et dont on abusait contre ceux qui le prenaient dans le vrai sens. Plus tard le *Syllabus* rangea ce dogme parmi les erreurs du siècle ; on entend encore, à cinquante ans de distance, les cris de paon des libéraux de tout acabit, peuples et rois, insurgés contre les censures qui tombaient de haut sur les idoles de l'opinion. L'état d'esprit de nos contemporains, après des épreuves qui auraient dû les éclairer, n'est guère changé. Les intellectuels n'ont pas assez de foi pour accepter les jugements de la papauté, ni assez de philosophie pour analyser ce dogme et en dégager les antilogies. Les politiques ne font pas de doctrine ; tout entiers à leurs passions et à leurs intérêts, jaloux

---

1 — *Ibidem.*

des suffrages de la foule qui décident de tout, ils auscultent l'opinion ; ils regardent de quel côté le vent souffle, en prenant note des variations qui se produisent ; ils écartent comme des imposteurs les hommes à principes, qui viennent déranger leurs petits calculs et compromettre leurs espérances. Dans cette catégorie il faut ranger la masse de nos contemporains. Il n'est pas sûr que tous les catholiques mettraient leur signature au fond du livre de Claudio-Jannet, qui n'est pas une encyclique, mais un traité de sociologie raisonnée ; le doute augmente s'il s'agit des catholiques parlementaires. Les uns et les autres manquent de doctrine, même les champions éloquents et courageux des droits de Dieu et de l'Eglise. Les catholiques ont la ressource de la célèbre distinction de *la thèse* et de *l'hypothèse*, simple formule d'école, qui ne les dispense ni de croire ni d'agir, et dont ils font un oreiller commode pour leur paresse ; les parlementaires invoquent les règles de la tactique pour ne pas se placer sur ce terrain : ils jouent à *minima*. Il est doux de penser qu'aucun théologien *ex professo* ne suit ces errements. Si les uns sont empêchés d'affirmer trop haut la doctrine pour des considérations qui ne sont pas sans valeur, les autres n'ont aucune raison de ne pas enseigner la doctrine, et de ne pas la défendre, dussent-ils lui sacrifier leur repos et leur popularité.

Après cette discussion de principes, aussi concluante que rapide, Claudio-Jannet reprend le cours de ses observations dans les Etats-Unis, et soumet la doctrine à la contre-épreuve des faits.

La souveraineté du peuple s'exerce par le suffrage universel. De tous les droits conférés au peuple par certaines constitutions modernes, le suffrage universel est le plus diffamé : tous le proclament comme une conquête sur le despotisme des rois et le saluent comme un progrès ; tous le méprisent au fond du cœur, principalement ceux qui s'en servent pour avancer leurs affaires et se soutenir au pouvoir quand ils y sont arrivés. Mais qui ose l'attaquer en face, dénoncer ses misères, signaler ses périls? Dans le monde politique, nul n'a ce courage, qu'il payerait, sinon de sa tête, au moins de son élection, s'il est candidat. Rendus muets

par l'intérêt et par la peur de se compromettre, tous invoquent l'opinion du pays, qu'ils ont là sur leur bureau, dans le journal qui rend compte du scrutin de la veille. Les publicistes, qui ne remuent que des idées, et qui pourraient être indépendants, ne le sont pas. On est soulagé de tant de bassesses quand un écrivain se rencontre qui brave l'opinion égarée, qui s'expose à ses railleries, quelquefois à ses vengeances, qui en tout cas se résigne à voir ses protestations étouffées dans la conspiration du silence. Claudio-Jannet est de cette race. Il faut lire le chapitre de son livre où il dénonce l'inintelligence et l'incapacité chez les électeurs, les fraudes pratiquées usuellement par les partis et l'action toujours prépondérative que le gouvernement exerce par la force ou par la séduction. C'est une étude fouillée, traduite en formules simples, sans colère ni emportement, mais immuables comme la vérité, et capables de faire rougir les partisans du système sans conviction, si en politique il y avait place dans les âmes pour la pudeur de l'honnêteté.

L'éminent écrivain en prend occasion de portraiturer « les politiciens, » ainsi nommés d'un nom nouveau pour exprimer une chose nouvelle, et qu'on donne comme un produit de la civilisation des Etats-Unis. Si le pays les a engendrés, il n'en a plus le monopole ; les politiciens sont aujourd'hui partout ; ils sont nés de la corruption des nations modernes comme les vers se mettent dans les chairs gâtées : ils sont les professionnels de notre décadence. L'honneur de les avoir inventés appartient aux Etats-Unis ; les autres pays leur doivent cette peste. Claudio-Jannet l'affirme et le prouve, en précisant l'époque où les politiciens sont entrés en scène, et en indiquant les changements qu'ils ont opérés dans la constitution américaine : on voit qu'ils ne sont pas un facteur négligeable. En réalité, ils gouvernent la république ; et le peuple imbécile, qui se croit souverain, est mené en laisse comme un animal qu'on conduit à l'abattoir.

A l'appui de ses assertions, Claudio-Jannet a emprunté une scène à *L'école des politiques*, où les mœurs électorales sont dépeintes avec des couleurs frappantes de vérité : nous en repro-

duisons un passage malgré sa longueur. Randolph est candidat ; Lovedale, un vieux politicien consommé, lui apprend à réussir :

Si vous étiez pauvre, j'aurais dit : « Montrez vos talents ; endettez-vous, simulez quelque vice. L'envie vous pardonnera alors vos talents. Chacun des mérites que vous pouvez avoir doit être contrebalancé par quelque imperfection éclatante. Si le peuple peut seulement dire : 'Quelle intelligence a ce gaillard ! quel malheur que ça soit un tel vagabond !' vous pouvez être sûr qu'ils voteront tous pour vous ; mais si vous êtes un candidat exceptionnel, vous êtes condamné à donner une poignée de main à tout individu que vous rencontrerez ; plus il sera sale, mieux cela ira. Habillez-vous avec négligence ; affectez d'être grossier, jurez aussi haut et aussi fort que possible ; frappez affectueusement sur l'épaule de tout le monde ; enivrez vous une fois par semaine, et dans un cabaret en renom ; devenez membre d'une de ces associations qui surgissent journellement à la Nouvelle Orléans ; déclamez contre les tyrans, les aristocrates et les riches ; mais par-dessus tout, parlez éternellement du pauvre peuple opprimé et de ses droits, et vous courez la chance d'une élection triomphante, surtout si... [1]. »

La consultation ne s'arrêta pas là : d'autres conditions sont nécessaires au succès, à part la forte somme, la promesse d'être un instrument pour les chefs. Ceci n'est qu'une comédie ; mais la comédie bien faite châtie les mœurs en les dépeignant. Tout prouve que *L'école des politiques* dit vrai.

Les manieurs d'argent viennent en aide aux politiciens, qui ne pourraient rien s'ils n'agitaient que des drapeaux couverts de leur programme. L'argent est le nerf de la guerre ; il est encore le nerf d'une certaine politique, qui fait la guerre à la société. La passion de l'argent est aussi vieille que le monde : c'est une des trois concupiscences qui rongent le cœur humain, une des trois forces qui bouleversent les nations, et amènent périodiquement les révolutions dans lesquelles sombrent les destinées des plus prospères. Il y a cependant dans les Etats-Unis contemporains des abus d'argent qui ne s'étaient jamais produits, au moins dans cette mesure, chez les nations chrétiennes restées sous l'influence des enseignements évangéliques, qui n'échappèrent pas aux misères inséparables de l'humanité, mais surent se préserver

1 — Chap. VI. *Les politiciens*, page 136.

des derniers abaissements. Ce scandale, c'est la corruption par l'argent de l'organisme social tout entier. Avec de l'argent, partout et toujours on acheta des individus : il y a le marché des consciences, le tarif des voix aux parlements et dans les élections, comme il y a la mercuriale des grains et le prix des alcools ; la traite des noirs est à peu près abolie en Europe : on pratique encore la traite des citoyens. On n'avait pas jusque-là assisté aux enchères des congrès, des législatures d'Etats, des magistratures et des jurys. Il n'existait pas de compagnies financières assez riches pour fermer la bouche aux gouvernements dans l'intérêt de leurs entreprises véreuses. « O ville vénale, s'écriait Jugurtha, que n'ai-je assez d'or pour t'acheter ! » Rome était païenne ; mais peut-être qu'à cette date elle valait encore assez pour mettre la gloire au-dessus de l'argent : le Numide de mauvaise humeur la calomniait. Les Etats-Unis sont un pays chrétien : la corruption par l'argent, bien prouvée, attriste davantage, et accuse ici une décadence plus avancée. Ces manœuvres odieuses ont eu un double résultat : le mépris des gouvernants et la formation de fortunes monstrueuses, qui se comptent par milliards et dépassent le budget de beaucoup de petits Etats ; ce qui faisait écrire à Edouard Drumont, à propos des Rothschilds : « On ne gagne pas quatre milliards, on les vole. » C'est enfin la ruine des contribuables, écrasés de taxes dont le chiffre est effrayant, et que la prospérité matérielle, encore exceptionnelle, a sauvés d'une faillite universelle.

Nous sommes à peu près sûr de traduire l'opinion de Claudio-Jannet ; en tout cas nous donnerons la nôtre, en avançant que ces brigandages d'argent, organisés sur toute la ligne et jusque dans les hautes sphères du pouvoir, ne sont possibles que dans une démocratie pure. Là le suffrage universel sélectionne ses élus, en écartant les hommes de valeur intellectuelle et morale ; il porte aux affaires publiques les intrigants, les ambitieux, les besogneux qui cherchent les honneurs, non pas pour l'honneur, mais pour la fortune qu'ils ont perdue, ou qu'ils n'ont jamais connue, et qu'ils poursuivent avidement par des voies et moyens

inavouables. Ce sont toujours les bandes de Catilina qui assiègent le Forum. Les sociétés hiérarchiques, qui rangent les hommes selon les lois de la nature, confient leurs destinées à ceux qui sont capables de les diriger avec habileté et par patriotisme. Les vieilles monarchies de l'Europe, qui ne furent pas sans péché, ne virent jamais rien de pareil. Il est digne de remarque — nous ne le rappelons pas sans tristesse — que les Panamistes français ont donné le scandale qu'on sait sous la république démocratique, qui désole ce malheureux pays depuis vingt-cinq ans. Ce scandale ne se serait pas produit sous la Restauration, ni sous le gouvernement de Juillet, ni sous le Second Empire. Les hommes d'Etat qui ont brillé sous ces régimes ont commis des fautes ; — pour en commettre il suffit de gouverner — mais ils sont sortis des affaires sans avoir fait fortune, emportant, à ce point de vue, l'estime des partis qui les avaient combattus, qui ne partagèrent ni leurs doctrines, ni les directions qu'ils avaient données à la chose publique. « Je n'ai pas ma fortune à faire, » disait noblement le comte de Chambord, quand il songeait à s'asseoir sur le trône de France. Parmi les ministres et les législateurs et les fonctionnaires de la monarchie, beaucoup pouvaient dire : « Je n'ai pas ma fortune à faire » ; ceux qui n'en avaient pas, et que leurs talents désignaient pour les premiers rôles, ne la firent pas, parce qu'ils étaient d'honnêtes gens, et que le ton général de la société, présidée par les autorités naturelles de la naissance, de la fortune, du talent et des services rendus, les préservait des tentations que les fonctions publiques ont coutume de développer. « Les monarchies vivent d'honnêteté ; les républiques, de vertu. » Prenons le mot de Montesquieu tel qu'il est : l'honneur est un principe de dignité ; la vertu est la garantie de l'honnêteté dans la gestion des affaires ; peut-être que l'honneur tout seul ne supplée pas la vertu dont les monarchies ne peuvent pas se passer. Si dans les républiques la vertu remplace l'honneur, quand la vertu manque, l'honneur disparaît des mœurs, et l'on a sous les yeux le spectacle des Etats-Unis, tels que Claudio-Jannet vient de les dépeindre.

Mais il n'a pas encore sondé la corruption de ce pays célèbre dans ses dernières profondeurs. Parmi les trois pouvoirs qui en partagent la souveraineté, l'exécutif, le législatif et le judiciaire, ce dernier a un caractère plus sacré, et inspire une sorte de respect religieux. On dit « le sanctuaire de la justice, » ce qui suppose que la magistrature est un sacerdoce. Ce pouvoir ne fait pas de politique ; il est en dehors et au-dessus des orages de l'opinion et des luttes des partis ; il s'inspire de la loi, et il rend justice à tous les droits, le bandeau sur les yeux, les balances à la main. L'exécutif a ses erreurs : on les déplore ; le législatif à ses entraînements : on les condamne ; si les magistratures profanent leurs fonctions, en « rendant des services et non pas des arrêts, » l'émotion est plus vive, parce que l'étonnement est plus grand. Aux Etats-Unis la corruption des magistrats et les défaillances des jurys sont chose aussi commune que les concessions chez les gouvernants, et les pactes d'argent chez les législateurs du Congrès. Claudio-Jannet les décrit longuement avec preuves à l'appui... Il poursuit l'idée-mère de son ouvrage, le fameux dogme de la souveraineté du peuple ; et il donne la cause des honteuses pratiques qui déshonorent les tribunaux dans l'élection des juges par les justiciables. Ce régime amène des compromis entre les coupables, qui ne sont en règle ni devant leur conscience, ni devant la loi, et les magistrats qui espèrent s'asseoir sur les fauteuils du prétoire ou s'y maintenir ; contre les suffrages accordés on promet l'impunité ou le minimum des peines et des amendes. Les magistrats se vendent ; les jurys se vendent ; les coupables sortent triomphants, encouragés à continuer leurs méfaits... Ah ! le joli peuple chez qui ces scandales ne sont pas l'exception — ce qui arrive un peu partout — mais la règle !

Comment réagir contre de pareils désordres, qui violent les règles les plus élémentaires de la morale, et ébranlent les bases sur lesquelles reposent les sociétés ? Les lois des Etats-Unis les ont prévus, et édictent des peines bien capables de les réprimer. Mais que valent les lois contre les mœurs, et que peuvent-elles quand ceux qui sont chargés de les appliquer les faussent, ou les

laissent dormir dans les codes pour de l'argent? Les organismes les mieux établis ne sauvent rien, quand la corruption en empêche le fonctionnement.

Reste la presse. Ils sont nombreux dans les Deux-Mondes les politiques qui ont mis toute leur confiance dans la presse, ce quatrième pouvoir régulateur des trois autres, qu'ils opposent à la tyrannie dont elle dénonce les abus, et à la corruption qu'elle crie sur les toits. Mais cette admirable invention ne remédie à rien, parce que la presse se vend comme les ministres, comme les congrès, comme les magistrats, comme les jurys. La presse vaut ce que valent ceux qui la rédigent; et nous voilà ramenés par tous les chemins à une question d'âmes: ces âmes d'homme ont en main un instrument puissant de bien et de mal, de ruine ou de restauration sociale. Chez les peuples gâtés, la presse, qui fait l'opinion, la suit ordinairement dans ses égarements, par conviction, ou par lâcheté, ou par intérêt; en renversant sa mission, qui était de se placer à la tête des foules et d'éclairer leur marche, elle pousse personnes et choses aux abîmes, et accélère la débâcle. Ceci est un des plus tristes chapitres de l'histoire du libéralisme; on le répète depuis cent ans: l'expérience n'éclaire pas les politiques de parti pris, qui disent: « Périsse le monde plutôt que la liberté de la presse!» Et le monde va son train, en reléguant aux oubliettes les Cassandres de la saine philosophie, dont les austères leçons et les redites monotones les importunent.

Les Etats-Unis contemporains peuvent servir d'exemple à l'appui de cette doctrine. Nulle part le journalisme n'a pris de plus vastes développements. La statistique, qui est tant à la mode aujourd'hui, s'est livrée à des calculs patients; elle nous fournit des chiffres effrayants pour le nombre de feuilles quotidiennes, hebdomadaires, mensuelles, de tout format, de toute pagination, illustrées, etc., qui inondent le marché et se disputent le sou de la foule. Ce sont les Etats-Unis qui tiennent le record des forts tirages; la vieille Europe, l'Angleterre elle-même, qui marche à la tête, ne les suivent que de loin. Mais à quoi sert

cette fécondité extravagante des feuilles volantes? Ces feuilles pourraient rendre de grands services, défendre les vrais principes de morale, d'ordre et d'honneur ; flétrir les doctrines contraires, dénoncer les abus, faire rougir les pervers, en tout cas déconcerter leurs entreprises. Dans l'ensemble, la presse ne donne pas ces bons résultats ; elle gâte tout, parce que les écrivains ne sont pas indépendants, qu'ils se mettent plutôt aux gages des mauvaises passions, en favorisant les manœuvres louches des politiciens et des hommes d'affaires dont ils deviennent les complices intéressés. L'éternel problème est là, qui attend une solution : la presse est une force à double effet, l'un salutaire, l'autre funeste ; tout dépend de l'usage qu'on en fait. Aux Etats-Unis on en fait un mauvais usage ; en règle générale, c'est le cas pour tous les pays où la presse est libre.

Claudio-Jannet suspend un instant son enquête ; et il se demande « ce que font et ce que pensent les honnêtes gens » dans cette république. Il veut parler des « autorités sociales. » Par là il entend, non pas les autorités officielles, qui dirigent les affaires de l'Etat ou des provinces ; non pas les classes privilégiées de l'ancien régime, exemptes des lois générales de la nation — l'Amérique ne les connaît pas — mais les hommes qui, par leur intelligence, par leur honorabilité, par leur position et par leurs services ont conquis la considération de leurs concitoyens, et que l'opinion, en dehors des scrutins, désigne pour présider au gouvernement de leur pays ; on les appelle de nos jours « les classes dirigeantes : » c'est l'aristocratie du mérite qui succède à l'aristocratie du sang. Les publicistes de la bonne école, partisans de l'égalité devant la loi, sont d'accord pour admettre la nécessité des classes dirigeantes dans les sociétés prospères et bien organisées. Le Play se distingue parmi tous pour placer dans tout son jour cette doctrine, opposée à la doctrine de la souveraineté du nombre : c'est celle que la nature préconise, que l'expérience démontre être la vraie, et que les démocraties pures écartent, pour le malheur des peuples chez lesquels elles ont triomphé.

Claudio-Jannet répond qu'aux Etats-Unis les autorités sociales

sont exclues des fonctions publiques. C'est le suffrage universel qui les frappe d'ostracisme, dans un pays où tous les pouvoirs sortent de l'élection. On a dit : « La démocratie c'est l'envie » ; le mot est cruel mais vrai. Le nombre ne va pas vers les supériorités ; il n'a pas le goût de ce qui est distingué : il est bête et brutal ; en portant au pouvoir un mannequin, quand ce n'est pas le crime, il se cherche lui-même, il se couronne de ses propres mains. Aux Etats-Unis, le mot « aristocrate », tout seul, fait rugir la foule, qui se dresse sur ses ergots, comme un coq menacé dans sa volière. Cette mentalité tient à l'écart les esprits cultivés, les consciences honnêtes et les caractères dignes, qui ne veulent pas descendre sur le champ de foire des élections, par respect pour eux-mêmes, par dégoût des manœuvres qui y sont pratiquées, et par le découragement qui les gagne devant les masses incompétentes, exploitées par les politiciens, entraînées par l'argent, l'alcool ou des promesses décevantes ; dans les grands centres, la corruption suffit à la besogne. Dans cette lutte inégale, ils s'écartent par une sorte d'émigration à l'intérieur ; les intellectuels cultivent les sciences ; les planteurs soignent leurs cannes à sucre ; d'autres se livrent à l'industrie et au commerce ; ils voyagent quand ils sont riches, et laissent aux politiciens l'honneur peu enviable de travailler à l'aise à l'abaissement de la patrie.

Cette situation et les dangers qu'elle présente fera réfléchir les hommes sérieux, qui aiment les institutions républicaines, et les voient menacées dans l'avenir de quelque césar de fortune qui leur mettra sa botte sur le nez. Dans certains pays où le suffrage universel est établi, on lui a donné des contre-poids, qui tiennent les droits et les intérêts en équilibre. Dans les monarchies constitutionnelles, le roi contient les Chambres ; les deux Chambres n'ayant pas la même origine, l'une sert de frein à l'autre. Le suffrage universel a subi d'autres correctifs, qui lui enlèvent l'omnipotence du nombre, en permettant la représentation des minorités. L'idée de modifier le suffrage universel se fait jour dans les esprits aux Etats-Unis ; mais l'heure de la réforme n'a pas encore

sonné ; elle dérangerait tant d'intérêts, tant de situations acquises ou espérées, que cette heure se fera attendre.

L'enquête de Claudio-Jannet sur la vie publique aux Etats-Unis, telle que l'ont faite les faux dogmes de la Révolution et la pratique du suffrage universel, n'est pas favorable à la grande République. Cependant le pessimisme n'y a aucune part : elle est basée sur les faits et sur les chiffres ; la compétence de l'éminent sociologue, doublée d'une honnêteté à toute épreuve, le met à l'abri de tout soupçon.

Mais le mal a dépassé les limites de la vie publique ; il a pénétré jusque dans la vie privée, dans les rapports des citoyens et dans la vie de famille, qu'on peut appeler la moëlle de la vie nationale. La tout-puissant dollar règne en maître sur les âmes américaines ; l'amour de l'argent y remplace l'amour de la gloire ; le goût de la science, l'enthousiasme de l'art. L'activité du travail, décuplée par les machines, dont la race a le génie, n'a d'autres objectifs que la fortune : les inventeurs, dont le nom passera à la postérité, ne négligent pas ce côté vulgaire des choses. La probité est bannie des affaires ; les négociants procèdent par ruse et par dol. Des publicistes ont décrit en détail les moyens honteux employés à ciel découvert pour réaliser des monopoles monstrueux et bâtir en peu d'années des fortunes scandaleuses. Chacun a pu lire dans le *Correspondant*, de Paris, et dans d'autres Revues, ces études fouillées, écrites avec impartialité et pièces en main. Chez ce peuple, le travail grandiose par l'outillage, par la vaillance de l'effort, par le *stock* des produits, par l'étendue des échanges, a perdu sa dignité pour devenir un brigandage, sûr de l'impunité pour les raisons énumérées plus haut. Dans l'antiquité, Carthage, cité marchande avant d'être guerrière, et guerrière pour rester marchande, est célèbre par sa mauvaise foi, autant que par la valeur de ses légions et ses victoires ; cette mauvaise foi est proverbiale ; on dit encore : *fides punica*. L'Angleterre s'en rapproche par sa politique extérieure, dans ses relations avec les peuples, surtout avec les faibles. Les Etats-Unis

sont les Carthaginois modernes ; si en diplomatie ils suivent trop souvent les exemples de l'Angleterre, ils chassent de race.

La famille n'a pas échappé à la contagion des faux dogmes ; les bonnes traditions encore conservées du temps de Washington, et que les voyageurs disent avoir trouvées dans quelques Etats du Sud, se sont altérées et ont fait place à des mœurs nouvelles, contraires au christianisme et aux lois de la nature. Les Etats-Unis sont le pays où fleurit le féminisme, ce fruit gâté des doctrines en vogue. C'est de là qu'il est venu dans notre Europe, avec les machines à coudre, les lampes Edison, les téléphones, les phonographes, les cinématographes, les batteuses, les moissonneuses, les tondeuses et d'autres instruments utiles, qui accélèrent et adoucissent le labeur de l'ouvrier. Nous déclarons franchement, au hasard de paraître discourtois envers le beau sexe, que nous préférons toutes ces machines au féminisme. Beaucoup lui ont fait bon accueil et s'efforcent de le faire entrer dans nos mœurs : ils n'y ont que trop réussi. Nos américanistes, très épris des institutions politiques des Etats-Unis, devaient logiquement apprécier cet article, exporté avec d'autres marchandises très recherchées dans les bazars.

Le féminisme a son principe dans l'esprit d'égalité qui, d'après Tocqueville, est le trait distinctif de ce peuple :

> Parmi les objets nouveaux qui, pendant mon séjour aux Etats-Unis, ont attiré mon attention, aucun n'a plus frappé mes regards que l'égalité des conditions. Je découvre sans peine l'influence prodigieuse qu'exerce ce premier fait sur la marche de la société. Il donne à l'esprit public une certaine direction, un certain tour aux lois, aux gouvernants des maximes nouvelles, et des habitudes particulières aux gouvernés. Bientôt je reconnus que ce même fait étend son influence fort au delà des mœurs publiques et des lois, et qu'il n'obtient pas moins d'empire sur la société civile que sur le gouvernement ; il crée des opinions, fait naître des sentiments, suggère des usages et modifie ce qu'il ne produit pas. Ainsi donc, à mesure que j'étudiais la société américaine, je voyais de plus en plus dans l'égalité des conditions le fait générateur dont chaque fait particulier semblait descendre ; et je le trouvais sans cesse devant moi comme un point central où toutes mes observations devaient aboutir.

Tous les observateurs n'ont pas vu l'égalité en Amérique [1] avec les lunettes de Tocqueville, qui aurait peut-être mis quelque correctif à ses notes dans un second voyage. Quoi qu'il en soit, au bout de cette exposition des mœurs d'une race il y a le féminisme. L'Amérique, très éprise d'égalité, a poussé son engouement jusqu'à l'égalité des sexes, que Dieu n'a pas faite ; une façon de créer le monde une seconde fois, en le jetant dans un moule inconnu auparavant. De là à demander pour les femmes les droits civils et politiques, réservés aux hommes dans tous les siècles, il n'y avait qu'un pas. On a donc fait la motion, dans les journaux d'abord, pas encore dans le Congrès : les excentriques hésitèrent devant le ridicule. Cependant on a conféré aux femmes le droit de suffrage dans quelques Etats de l'Union : c'est un essai qui empêche les féministes de renoncer au triomphe de leur idée.

Ceci n'était que de la fantaisie. On pouvait laisser dire les lettrés qui ont besoin de thèmes nouveaux à développer, pour attirer l'attention du public sur leurs élucubrations dont ils vivent sans renverser les institutions nationales. Mais le divorce prêché et sanctionné par les lois et passé dans les mœurs a une autre importance ; en brisant chaque matin les liens du mariage, il détruit les foyers, il sépare les époux ; les enfants forment des lots qu'on tire au sort ; la fortune acquise en commun se dissipe en se partageant. A ce fléau s'ajoute la stérilité systématique, qui tarit les sources de la vie et empêche le recrutement de la race, qui périrait si l'immigration ne venait pas combler les vides en formant le trop-plein qui deviendra peu à peu un danger. Le résultat le plus net de ces pratiques c'est l'affaiblissement de l'autorité paternelle, qui engendre la familiarité des parents et des enfants, et le tutoiement qui les met sur le pied d'égalité : fâcheuse coutume dont Tocqueville s'est fait l'avocat fort mal à propos. Un autre effet de la même cause c'est la désertion des foyers, et la vie des familles dans les hôtelleries des villes ; nomades civilisés qui campent sous des tentes de pierre à quinze

1 — *De la Démocratie en Amérique.*—Introduction.

étages, comme les sauvages des Cordillères sous des tentes de toile, qu'ils plantent le matin, et qu'ils lèvent le soir. Tous les vices que nous déplorons ici ne sont pas aujourd'hui particuliers aux Etats-Unis ; on en dégage cependant quelques traits qui donnent à la vie sociale de ce pays étrange une physionomie originale, non pas belle.

Mais les Etats-Unis n'apparaissent pas sous ces couleurs au gros du public qui lit, qui regarde à travers les gazettes et les impressions des voyageurs : on jure par la grande république ; on la donne comme un modèle aux nations d'ancien régime. Cette illusion s'explique. La prospérité matérielle dont elle jouit encore forme un rideau qui dissimule ses misères, et les germes funestes qu'elle porte dans son sein.

On comprend aisément que les publicistes, qui écrivent sur les institutions d'un peuple et cherchent à déterminer sa situation au dedans et au dehors, tiennent compte de sa prospérité matérielle : un royaume de la terre n'est pas le royaume du ciel, habité par de purs esprits ; ici-bas on mange et on boit, et la richesse devient un facteur important de la chose publique. C'est pourquoi, dans l'antiquité comme dans les temps modernes, depuis Hérodote jusqu'à Montesquieu, les publicistes ont mis en ligne de compte l'état de l'agriculture, du commerce et de l'industrie dans les traités qu'ils ont rédigés sur la sociologie, et chez les nations dont ils ont composé l'histoire. Il est digne de remarque qu'à mesure que la philosophie s'est obscurcie, et que les hauts principes ont fait place à des théories matérialistes à différents degrés, la richesse a été considérée de plus en plus comme un facteur principal, placé au-dessus de la religion et des bonnes mœurs : signe certain d'abaissement des intelligences qui se détournent de l'idéal.

Les admirateurs des Etats-Unis font valoir la prospérité exceptionnelle dont ils jouissent : c'est leur droit. Mais où l'esprit de système se trahit, c'est quand ils la présentent comme le résultat des institutions démocratiques qu'ils se sont données.—Quel rapport logique y a-t-il entre les deux choses ? La monarchie peut

procurer la prospérité à un peuple aussi bien que la démocratie ; on le prouve par le fait : la France, l'Angleterre, l'Allemagne, sous le régime monarchique, ont eu des périodes de prospérité qui peuvent soutenir le parallèle avec les Etats-Unis. Nous admettons l'influence des lois en général, des lois économiques en partilier, sur la production, la consommation et les échanges d'une nation ; ces lois peuvent favoriser ou compromettre les intérêts. Mais ces lois tutélaires sur les impôts, sur l'importation et l'exportation, la monarchie peut les voter aussi bien que la démocratie ; serait-il téméraire d'avancer qu'elle peut y procéder avec plus de maturité et de sagesse, parce que les orages de l'esprit de parti contenus se déchaînent avec moins de violence dans ses conseils ? On ne soutiendra pas sans doute que le sol des démocraties, *cæteris paribus*, donne de meilleures récoltes que le sol des monarchies : les instrument aratoires, la pluie et le soleil ne sont ni démocrates, ni monarchistes ; ils récompensent le travail de l'homme sans regarder sa cocarde.

Les Américanistes se trompent en cherchant des rapports qui n'existent pas entre la démocratie, comme telle, et la prospérité matérielle. Ils se trompent plus grossièrement, et avec un plus grand péril, en n'apercevant pas les rapports qui existent entre la prospérité matérielle et l'ordre moral. Il y a longtemps que l'Ecriture l'a dit : *La justice élève les nations, mais le péché les abaisse et les rend misérables.* Cette doctrine a une extension universelle : l'observation de la loi de Dieu défend tous les intérêts d'une nation ; le péché ou la violation de la loi de Dieu les compromet tous. Pour nous borner aux seuls intérêts matériels, n'est-il pas évident *a priori* que la corruption, en pénétrant dans la vie privée, étendra ses ravages dans la vie publique, et que lorsque tous les organes du gouvernement seront viciés, la nation enserrée entre les tentacules de la pieuvre court le risque d'être mangée toute vive sans pouvoir se défendre ? Pour concrétiser, le socialisme est aux portes en Amérique aussi bien que dans l'ancien continent. Il est arrêté par les barrières que l'évangile théorique et ce qui en reste dans les mœurs élèvent devant ses prétentions.

Mais supposé que le travail de décomposition que la corruption opère dans l'organisme social se continue : il viendra un moment où les barrières seront emportées ; alors l'ennemi sera dans la place, malgré les progrès de l'agriculture, du commerce et de l'industrie ; peut être même que ce progrès, que n'accompagne pas le progrès moral, ne fera qu'accélérer la catastrophe, qui sera à la fois un effet logique et un châtiment.

Du reste, les vraies causes de la prospérité matérielle des Etats-Unis sont indiquées par tous les publicistes qui ont étudié cette question. Claudio Jannet, après bien d'autres, les a énumérées dans son grand ouvrage. Parmi ces causes il range : 1° les richesses naturelles du sol ; 2° l'immense étendue des territoires non exploités ; 3° l'humeur conquérante des Américains, leur activité industrieuse excitée par l'amour du luxe ; 4° les conditions faciles et peu coûteuses de l'acquisition des terres disponibles, accompagnées des garanties d'avenir que le *homestead* assure aux acquéreurs, avec exemption des droits de succession, qui font de ces terres de petits majorats ; 5° l'apport des immigrants, dont le travail met les terres en valeur, qui arrivent nombreux, avec des forces physiques, une moralité relative, qui sans doute est mêlée aux vices des pays d'Europe, mais encore assez bien conservée chez les bonnes races, Irlandais, Canadiens, Allemands, ces derniers surtout, auxquels l'avenir semble appartenir. Les bras robustes de ces recrues, leurs capitaux, leur outillage perfectionné par la civilisation rend aisées la conquête et l'exploitation des terres des sauvages. Ici tout est profit pour la République.

Cette réunion étonnante d'avantages de toute sorte explique surabondamment comment, malgré des institutions défectueuses, la nation américaine a pu continuer à croître et à prospérer [1].

....

Quant à l'opinion qui attribue la prospérité du pays au régime démocratique, elle ne tient pas devant une analyse exacte des faits. Cette prospérité a été due à un ensemble de circonstances éminemment favorables qui n'ont rien de commun avec les institutions... Quelque appréciation que l'on

---

1 — *Loco citato*, page 235.

ait sur elles, il ne faut pas perdre de vue ce fait capital qui domine toute discussion : si, au lieu d'être dispersés sur un immense territoire où chaque homme peut occuper presque gratuitement autant de terre qu'il peut en cultiver, et cela en étant aidé et protégé par toutes les ressources accumulées de la civilisation ; si les Américains, disons-nous, formaient une population dense comme les nations de l'ancien continent, chez qui tous les agents naturels sont tombés dans le domaine privé, n'est-il pas évident qu'ils ne pourraient pas supporter les désordres et le gaspillage des deniers publics auxquels se livre la tribu des *politiciens*, à la faveur des institutions démocratiques ? Faut-il conclure pour cela à l'excellence de la démocratie, et à la vertu des *politiciens* ? 1

Mais la prospérité matérielle n'est pas toujours le signe de la santé et de l'avenir des nations : elle en marque souvent l'apogée et en présage la décadence. Ces symptômes alarmants apparaissent déjà dans les Etats-Unis, jeunes par la date de leur entrée dans l'histoire, et déjà vieux d'une vieillesse précoce que l'observation constate. Claudio Jannet dénonce l'affaiblissement de la race indigène ; il ne craint pas de dire que

sans le travailleur étranger, le sol serait bien loin de fournir les riches récoltes qui font l'orgueil des Américains.

Chose encore plus grave :

La vieille souche disparait peu à peu comme par un effet d'épuisement. Déjà, dans la longue et terrible guerre de la Sécession, le Nord n'avait pu entretenir ses armées qu'en faisant appel aux Allemands qu'attiraient les fortes primes d'engagement. 2

L'épuisement de la race amènera l'épuisement du sol. La stérilité naturelle des terres à conquérir demandera un plus grand effort pour qu'elles soient mises en valeur ; l'appauvrissement des terres épuisées par une longue culture intensive exigera des avances plus considérables d'argent et de travail. Un moment viendra — ce n'est pas pour demain — où la prospérité matérielle des Etats-Unis ne laissera après elle qu'une cruelle déception. L'abus en toute chose provoque la crise fatalement.

---

1 — Pages 223-224.
2 — *Loco citato*, page 135.

La prospérité matérielle, à elle seule, ne serait pas l'objet de l'admiration des nations, si ces nations avaient gardé le sens élevé de la vie, que l'Evangile leur avait communiqué. La richesse n'est pas le tout des nations ; elles ont autre chose à faire dans leur passage dans l'histoire : elle ont une mission à remplir, des idées à répandre, des droits à défendre, l'épée à la main quand les circonstances le demandent. Ici l'horizon s'élargit, le niveau s'élève au-dessus du terre à terre des intérêts vulgaires. Pour remplir ce rôle, celui que la Providence leur assigne, des industriels, des commerçants, des planteurs, des financiers, des machinistes, des physiciens, des chimistes, des électriciens et des politiciens ne suffisent pas ; il faut des intelligences, des vertus, des caractères, des héros : c'est à ce prix qu'elles laissent ici-bas une trace, et qu'elles s'imposent au respect de la postérité. L'américanisme obscurcit cet idéal, ravale les sublimes aspirations. Regardons plus haut si nous sommes Français, malgré les épreuves de l'heure présente ; si nous sommes Canadiens-français, souvenons-nous de notre race et des gestes qu'elle a accomplis : ils valent bien les découvertes mécaniques des Etats-Unis, les progrès industriels et commerciaux qu'ils ont réalisés, sans compter leurs conquêtes où il entre plus de bénéfices que de gloire. Les causes qui ont amené leur prospérité matérielle, nous venons de les énumérer ; cette prospérité n'est peut-être qu'accidentelle ; on croit apercevoir déjà les symptômes d'un épuisement encore lointain. Quoi qu'il en soit, lorsque leurs conditions d'existence se seront modifiées, que les germes de dissolution qu'ils portent auront atteint le maximum de développement, ce n'est pas la pléthore des richesses qui les sauvera. C'est par les richesses que périssent les peuples corrompus ; quand ils sont conquis par l'étranger, ils sont toujours gras.

Ecoutons sur ce sujet un économiste hors de pair, philosophe et chrétien à la fois :

Ce n'est pas la première fois que la passion des richesses apparait dans le monde avec le caractère d'un fait général et d'un péril sérieux. D'ordinaire, aux périodes de grande énergie morale et de grande expansion intellectuelle succèdent des périodes d'amollissement et de corruption, dans lesquelles

les richesses, fruits des conquêtes accomplies dans l'ordre moral, font oublier à l'homme les véritables conditions de son perfectionnement et le précipitent vers la décadence, par l'effet même de ces progrès et par l'abus des forces dont ces progrès l'ont pourvu...... La passion des richesses a de nos jours des caractères plus graves : elle se présente avec la force d'un principe et d'une doctrine. N'a-t-on pas tenté de faire de la passion du bien-être le mobile dernier de l'activité humaine, et ne s'est-il pas trouvé des écrivains pour fonder sur ce principe la théorie du progrès, et pour en déduire tout le système des relations sociales ? La richesse a parmi nous ses sectateurs, souvent fanatiques ; elle a même des adorateurs, lesquels ont formulé les règles de son culte et tracé le plan de ses temples. Qu'est-ce que le phalanstère, sinon le sanctuaire où doit être pratiquée la religion du bien être, avec ses dernières et rigoureuses conséquences ?

En s'emparant des cœurs, la passion des richesses en bannit toute énergie et toute générosité ; elle les rend indifférents à tous les grands intérêts de l'humanité. L'utile prend la place du noble et du juste ; les bassesses, les déloyautés, les iniquités sont froidement acceptées, pourvu qu'elles conduisent au succès. On ne se sent plus la force de prendre parti pour le droit contre la spoliation ; et s'il faut, pour la défense du droit, risquer quelque chose de son repos, de son bien-être, on le laisse tranquillement immoler. Non seulement on ne sait plus se sacrifier pour la justice, mais on ne sait plus même s'indigner contre ceux qui la violentent ; elles sont rares, aujourd'hui, ces âmes fortement trempées dans la vertu, chez lesquelles l'amour passionné de la vérité et de la justice suscite de généreuses protestations contre l'abaissement et la lâcheté de la foule.

Les idées s'avilissent avec les sentiments ; l'idéal fait place au réalisme ; tout, dans la politique comme dans les lettres, offre le caractère de la spéculation. La société, prise en masse, n'a plus qu'une pensée et qu'une affection : le repos dans le bien-être 1.

Le même écrivain, donnant un libre cours à ses pensées, ajoute :

Dans une société qui fait du bien-être sa principale affaire, toute sollicitude sérieuse pour l'avenir disparaît, en même temps que tout respect véritable pour le passé. Qu'importe au matérialiste ce qui n'est plus, ou ce qui n'est pas encore ? Peut-il avoir d'autre préoccupation que les jouissances du moment présent, les seules dont il soit assuré, et les seules qui le touchent ? La tradition n'est pour lui que le souvenir importun de principes et de mœurs qui le condamnent ; l'avenir, qu'un fantôme propre seulement à altérer la sérénité de ses joies égoïstes. De là le radicalisme, et de là aussi

1—Charles Périn : *De la richesse dans les sociétés chrétiennes*, vol. 1, pages 3-4.

l'individualisme, ces maladies mortelles du corps social, qui ne sont en réalité que les symptômes divers d'un même mal, l'oubli des choses de l'âme pour les choses des sens.

Quand les hommes vivront ainsi dédaigneux du passé et insouciants de l'avenir, ils vivront aussi dans le présent, dédaigneux et insouciants les uns des autres. Chacun chez soi, chacun pour soi : telle sera la règle de leurs mœurs. Et avec de telles mœurs, on les verra flotter dans un malaise et une mobilité perpétuels, impuissants à rien édifier et à rien faire durer, parce que la solidarité et l'association sont les lois de l'existence et du progrès de l'humanité, et que ce n'est qu'en nous appuyant les uns sur les autres, par l'affection mutuelle et le sacrifice réciproque, qu'il nous est donné d'élever et d'affermir notre vie. Tout reposera sur le tien et le mien ; la stricte justice sera seule invoquée pour régler les rapports des hommes. La charité, qui implique le sacrifice et l'humilité, sera déclarée superflue, et repoussée comme incompatible avec la dignité humaine. La richesse orgueilleuse et l'indifférence humaine formeront le caractère dominant des relations sociales. Mais alors, que seront devenues la liberté, l'égalité, la fraternité, qu'invoquent sans cesse les docteurs du matérialisme ? Elles auront péri sous le niveau du communisme ; ou bien elles resteront écrasées sous la plus dure et la plus insolente de toutes les dominations, sous la domination des riches [1].

Il y a bientôt un demi-siècle que Charles Périn écrivait ces choses. Sous une forme prophétique, c'étaient les faits sociaux qui s'accomplissaient sous ses regards, et qui devaient s'aggraver en vertu des lois de l'évolution. Les prévisions de l'éminent sociologue se sont vérifiées, et continuent à devenir plus réelles. L'application aux Etats-Unis en est facile ; car dans aucun pays les abus de la richesse, acquise par un travail sans conscience et sans honneur, ne sont plus criants.

Tandis que nous transcrivons ces belles réflexions en l'an de grâce 1905, nous découpons dans les journaux français la statistique suivante qui a son éloquence :

Une curieuse statistique, récemment élaborée à Chicago, donne une haute idée du développement énorme où est parvenue aujourd'hui cette ville que ses habitants dénomment avec orgueil *The Mammoth City* (la ville-mammouth). On compte à Chicago : une naissance par 8 minutes 27 secondes ; une mort tous les quarts d'heure ; un meurtre par 70 heures ; un suicide

1 — *Ibidem.*

par 18 heures ; un accident entraînant mort d'homme, tous les cinq heures ; une affaire de coups et blessures, toutes les 26 minutes ; un vol avec effraction, chaque trois heures ; une attaque à main armée sur la voie publique, toutes les six heures ; une infraction à l'ordre dans la rue, toutes les six secondes ; une arrestation par 7 minutes et ½ ; un incendie et trois mariages par heure ; enfin un nouveau bâtiment s'achève toutes les 75 minutes. La vie et la mort ne chôment pas à Chicago.

Faut-il entendre de tous les Etats-Unis ce que les journaux racontent de Chicago, la ville de toutes les énormités ? Chicago est-elle une exception et comme une monstruosité dans ce pays justement vanté sous d'autres rapports ? La première hypothèse est peut-être la plus vraisemblable. A Chicago et ailleurs, « la vie intense » tourne à la vie sauvage.

En 1904, Th. Roosevelt écrivait l'*Idéal américain*. Est-ce un travail de statistiques ? Ce que nous venons d'exposer ne permet pas de la croire. D'ailleurs « l'idéal » ne correspond jamais à ce qui est, mais à ce qui doit être : c'est la prophétie, du moins le rêve de demain. On a fait bon accueil en Europe à l'œuvre de l'éminent président de la grande République ; un critique lui rend cet éclatant témoignage :

Que demande-t-il en somme à ses compatriotes ? Le sentiment profond de l'honneur et du devoir — et il flagelle rudement l'agioteur malhonnête et le spéculateur sans scrupule — ; un zèle éclairé du bien, et il adjure tout homme de loisirs de quitter le coin du feu pour prendre une part active à la politique. Aux démagogues malfaisants, aux politiciens faméliques, aux représentants incapables et vénaux, il oppose l'exemple de ces jeunes législateurs sincères, laborieux, désintéressés, qu'il a vus à l'œuvre à Albany, sans autre souci que celui de représenter et de défendre les intérêts de ceux qui les avaient élus. De tous il réclame le sacrifice des préjugés de caste ou de nationalité, la largeur des vues, la tolérance, le respect des croyances personnelles et des droits individuels ; bref, avec l'amour de la liberté bien entendue, l'amour vrai et fort de la patrie 1.

On peut encore citer, comme preuve de l'opinion que le Président avait des mœurs des Etats-Unis, la lettre qu'il adressa en

---

1 — *Etudes religieuses*, 20 mai 1904.

cette même année 1904, à Frédéric Mistral, pour remercier le grand poète de l'envoi d'un exemplaire de *Mireille*, et il ajoute :

Vous enseignez une leçon que nul plus que nous n'a besoin d'apprendre, nous, nation ardente, inquiète, ayant soif de richesse ; une leçon qui, après l'acquisition d'un bien-être matériel relativement considérable, nous apprend que les choses qui comptent réellement dans la vie sont les choses de l'esprit.

Les industries et les chemins de fer ont leur valeur jusqu'à un certain point ; mais le courage et la puissance d'endurance, l'amour de nos épouses et de nos enfants, l'amour du foyer et de la patrie, l'amour des fiancés l'un pour l'autre, l'amour et l'imitation de l'héroïsme et des efforts sublimes, les simples vertus de tous les jours et les vertus héroïques, toutes ces vertus-là sont les plus hautes, et si elles font défaut, aucune richesse accumulée, aucun « industrialisme » imposant et retentissant, aucune fiévreuse activité, sous quelque forme que ce soit, ne sera profitable ni à l'individu, ni à la nation.

Je ne méconnais pas la valeur de ces choses du corps de la nation ; seulement je désire qu'elles ne nous portent pas à oublier qu'à côté de son corps, il y a aussi son âme.

Ce tableau, tracé par un homme supérieur, qui vit de la vie de son pays, en le dominant de toute la hauteur de ses sentiments, n'est pas un « idéal » réel, mais à réaliser. Il n'est pas flatté. Le président Roosevelt est un témoin à charge qui confirme ce que de Maistre, Le Play, Claudio-Jannet et Tardivel ont écrit. Avis aux Américanistes.

Les publicistes de la bonne école, amis de la vérité, ont des principes : ils n'ont pas de systèmes ; les principes éclairent leurs méditations, et président aux jugements qu'ils portent sur les choses et sur les hommes ; ils échappent aux entraînements et aux injustices que l'esprit de système occasionne chez tant d'autres.

Le tableau que Claudio-Jannet a tracé des Etats-Unis est exact, parce qu'il est appuyé sur les faits qu'une scrupuleuse observation a constatés : il n'est pas rassurant pour l'avenir de la grande République. Mais enfin, cette République est là debout, avec une prospérité matérielle débordante, qui fait l'étonnement des autres nations et provoque leur jalousie. Après avoir traversé des crises redoutables, où son unité organique pouvait se briser,

elle a retrouvé son équilibre au dedans, et pris au dehors un développement et des influences qui menacent ses voisins, et avec lesquels les vieux continents ont à compter : l'impérialisme a mis son pavillon sur toutes les mers.

Quelles sont les causes qui expliquent cette vitalité assez puissante pour résister aux causes de dissolution que la grande République porte dans son sein ? Car si elle n'a rien à craindre de ses voisins à l'heure présente, si sa prospérité industrielle, commerciale et agricole va croissant, elle n'est pas garantie contre elle-même. Mais elle ne meurt pas.

La réponse à cette question est donnée par les mêmes publicistes, qui ont fait le relevé de ses misères au point de vue économique, social et moral : La grande République vit de son passé. Par là ils entendent une réserve de bons principes et de sages coutumes qui n'ont pas entièrement péri dans le déluge d'erreurs et de corruption qui s'est répandu sur ce pays trop favorisé de la nature, et qui devrait sombrer dans ses propres succès. C'est le génie anglo-saxon qui est encore au fond de ses institutions et préside à ses destinées. Sous la couche épaisse des immigrations venues de tous les points de l'Europe, de l'Allemagne, de la Belgique, de l'Irlande, de l'Italie, de la France et de l'Espagne, la race *yankee* n'est plus le nombre ; elle est l'âme de ce vaste corps de septante millions d'êtres humains, divers de nationalité et de langage, qui s'agitent des frontières du Canada au *Far-West.* Cette race, atteinte à son tour du mal moderne, résiste mieux que d'autres, parce que les premiers colons, chassés par la persécution religieuse des bords de la Tamise, emportèrent, avec l'amour de la mère-patrie, la constitution anglaise, et en firent la base de leurs institutions politiques et civiles. Cette réserve n'est pas encore épuisée.

La constitution anglaise a eu dans ces derniers temps pour historien et pour panégyriste Ferdinand Le Play, l'éminent sociologue connu dans le monde entier. Il a consacré à cette étude deux volumes, qui ne sont pas les moindres dans la série de ses nombreux ouvrages, intitulés : La Constitution de l'Angleterre

considérée dans ses rapports avec la loi de Dieu et les coutumes de la paix sociale. Le titre donne la clef de cette étude, dans laquelle les supériorités de la constitution anglaise sont synthétisées dans deux idées fondamentales : l'observation de la loi de Dieu et le respect des bonnes coutumes. Le Play avait visité l'Angleterre aux jours de sa jeunesse ; il la revit dans son âge mûr ; il fouilla ses institutions, d'après la méthode d'observation, et il rédigea plus tard les notes prises sur place. On peut se fier à ses informations et à sa haute impartialité.

De 1836 à 1864, j'ai fait dans les Iles Britanniques, et surtout en Angleterre, sept longs séjours, complétés par de courts voyages. Pendant ces séjours, j'ai secondé des entreprises privées et rempli des devoirs publics, sans jamais perdre de vue l'étude désintéressée, et j'ose dire vraiment scientifique, des faits sociaux. Après un dernier coup d'œil d'ensemble jeté sur l'Angleterre, j'ai arrêté en 1864 les traits essentiels de ma description. Je les reproduis aujourd'hui, en les complétant par trois livres consacrés à la géographie et à l'histoire. J'y ai ajouté des notes et un épilogue qui offrent le précis des informations recueillies jusqu'en 1875. Dans ma pensée, les notes et les épilogues seraient seuls modifiés dans les éditions successives de l'ouvrage, du moins aussi longtemps que la constitution de l'Angleterre restera assise sur les coutumes qui ont déjà donné à cet heureux pays une prospérité de dix siècles [1].

Il ne cache pas son goût pour la constitution anglaise : elle réalise à ses yeux l'idéal de la sagesse sociale, autant que la sagesse humaine, toujours courte par quelque endroit, peut l'atteindre. Il ne lui compare aucune autre constitution des peuples de l'Europe, excepté l'ancienne constitution française, que les Français ont gâtée avec les faux dogmes de la Révolution, et dont chaque jour ils font des applications nouvelles, logiques peut-être, mais de plus en plus désastreuses, et qui accélèrent toujours davantage la décadence de cette malheureuse nation, hier encore la première du monde. Il a résumé dans l'épilogue toute sa pensée sur la constitution anglaise, distribuée dans les

1 — Préface, XXIV, XXV.

deux volumes de l'ouvrage, et qu'il nous suffit de citer ici pour le but que nous nous proposons.

Excepté à trois courtes époques de souffrance, la prospérité n'a pas cessé de grandir depuis dix siècles. Cette continuité doit être attribuée aux éléments de la constitution qui ont toujours été incorporés à la nation pendant ce long intervalle, et qui ont fait leur œuvre pendant que les autres tombaient dans la corruption. Ces éléments invariables, dont j'ai indiqué l'action dans toutes les parties de l'ouvrage, sont au nombre de quatre, savoir : 1° L'autorité paternelle guidée par la religion et les coutumes *ab intestat*, sanctionnée par le testament, imposant la loi au corps social en créant chaque jour la coutume, veillant à l'application de cette loi par l'institution du jury, conservant dans les foyers domestiques l'amour des ancêtres et les traditions du travail ; 2° Une puissante hiérarchie, naturellement sortie des familles-souches, appuyée sur la propriété foncière, désignée au respect de tous par les vertus du *gentleman*, couronnée par la vraie noblesse ; 3° Une monarchie héréditaire, soutenue et contrôlée par la hiérarchie nationale ; 4° Enfin, l'alliance de la religion et de l'Etat, subordonnant à la loi de Dieu tous les éléments de la vie publique, et formant ainsi la clef de voûte de l'édifice social [1].

Mais l'admiration que Le Play professe pour la constitution anglaise ne s'étend pas sans réserve aux pratiques des hommes d'Etat de l'Angleterre actuelle. Au milieu des nations malades de l'Occident, l'Angleterre, en résistant par son tempérament au mouvement de décadence qui entraîne les nations, ne s'en est pas entièrement préservée : avec la circulation des idées et des affaires telle qu'elle s'est établie de nos jours, quand la vapeur et l'électricité ont supprimé les frontières, le contraire serait un miracle.

Un peuple élevé par la vertu aux plus hauts degrés de la prospérité est, par cela même, menacé dans son prochain avenir. Le danger est déjà grave, quand cette prospérité offre pour principaux symptômes la richesse et la puissance. Alors, en effet, il est à craindre que l'égoïsme des riches et l'orgueil des gouvernants ne sachent plus se contenir ; et il devient nécessaire que les gens de bien se concertent pour conjurer l'extension du mal. L'Angleterre semble aujourd'hui toucher à une telle situation.. ....

Les Anglais procèdent moins qu'autrefois aux améliorations sociales, à

1 — Tome II, épilogue, page 275.

l'aide de la coutume naissant dans chaque localité par le perfectionnement des idées et des mœurs. Ils agissent surtout au moyen de lois écrites émanant du gouvernement de l'Etat. Le résultat définitif de cette nature de réformes est d'attribuer à de nombreux fonctionnaires, salariés par le trésor public, l'autorité qui était précédemment exercée par de simples particuliers ou par des magistrats personnellement intéressés aux progrès locaux, et servant leurs concitoyens à titre gratuit. Ces nouveautés introduisent souvent en Angleterre les habitudes de « centralisation. » Elles ont la même origine que sur le continent ; elles prennent, en beaucoup de cas, les mêmes caractères ; et il est à craindre qu'elles n'entraînent les mêmes conséquences 2.

Il est intéressant, et non sans utilité, de rapprocher ici les doctrines de Joseph de Maistre de celles d'Edouard LePlay sur les constitutions en général, et sur celle d'Angleterre en particulier.

La *Nouvelle-France* laisse à ses collaborateurs la liberté d'exposer avec ampleur les questions auxquelles elle ouvre ses colonnes, parce qu'elle n'a pas la fièvre de la production à la vapeur, préférant les travaux composés à loisir avec pièces à l'appui.

Joseph de Maistre fut peut-être l'homme le plus impopulaire du XIXe siècle dans l'Europe entière, en France principalement. Après avoir réfuté les philosophes, il combattit de front la Révolution qui était le résultat fatal de leurs doctrines ; il prit le taureau par les cornes : cette audace fut son crime, et on le lui fit expier. Les gallicans ne lui pardonnaient pas son livre de *l'Eglise gallicane*, où l'erreur nationale du gallicanisme est si maltraitée. Les révolutionnaires de tout acabit, y compris les libéraux voltairiens de la Restauration, avec les libéraux catholiques, mirent à l'index *Les considérations sur la France*,—et *L'essai sur le principe générateur des constitutions politiques.* Le gallicanisme est mort : le livre de l'*Eglise gallicane* est là immobile dans son triomphe. Les révolutionnaires et les libéraux de droite et de gauche n'ont pas quitté la scène ; ils dirigent nos affaires et précipitent nos destinées vers l'abîme. Mais Le Play, l'homme de l'observation et des faits, donne la main à Joseph de Maistre,

---

2 — *Loco citato*, page 280.

qui va chercher les principes du gouvernement des nations dans l'idéal, où il semble se perdre, où en tout cas il se balance incompris, passant par-dessus la tête des rois et des peuples dont les regards sont tournés vers la terre. Ces deux hommes se complètent : l'un fournit la doctrine, l'autre les faits qui en démontrent l'exactitude.

Pour en rester à la constitution anglaise, tirons de l'oubli un certain nombre de « paradoxes » de génie de de Maistre, au hasard de faire sourire ou d'irriter nos contemporains, qui ont cessé de comprendre des doctrines de haut vol, qu'une apparente exagération rend encore plus impopulaires.

Une des grandes erreurs d'un siècle qui les professa toutes fut de croire qu'une constitution politique pouvait être écrite et créée *a priori*, tandis que la raison et l'expérience se réunissent pour établir qu'une constitution est une œuvre divine, et que ce qu'il y a de plus fondamental et de plus essentiellement constitutionnel dans les lois d'une nation ne saurait être écrit.

On a souvent cru faire une excellente plaisanterie aux Français en leur demandant *dans quel Livre était écrite la loi salique?* Mais Jérôme Bignon répondait fort à propos, et probablement sans savoir à quel point il avait raison, qu'*elle était écrite ès* Cœurs des Français. En effet, supposons qu'une loi de cette importance n'existe que parce qu'elle est écrite, il est certain que l'autorité quelconque qui l'aura écrite aura le droit de l'effacer; la loi n'aura donc pas ce caractère de sainteté et d'immutabilité qui distingue les lois véritablement constitutionnelles..............................

La constitution anglaise est un exemple plus près de nous, et par conséquent plus frappant. Qu'on l'examine avec attention : on verra qu'elle *ne va qu'en n'allant pas* (si ce jeu de mots est permis) ; elle ne se soutient que par les exceptions..

Après cela, qu'on vienne nous parler de constitutions écrites et de lois constitutionnelles faites *a priori*. On ne conçoit pas comment un homme sensé peut rêver la possibilité d'une pareille chimère. Si l'on s'avisait de faire une loi en Angleterre pour donner une existence constitutionnelle au Conseil Privé, et pour régler ensuite et circonscrire rigoureusement ses privilèges et ses attributions, avec les précautions nécessaires pour limiter son influence, et l'empêcher d'abuser, on renverserait l'Etat.

La vraie *Constitution anglaise* est cet esprit public, admirable, unique, infaillible, au-dessus de tout éloge, qui mène tout, qui sauve tout. Ce qui est écrit n'est rien..

Mais ne croyait-on pas de tout côté qu'une constitution est un ouvrage d'esprit comme une ode ou une tragédie? Thomas Payne n'avait-il pas déclaré avec une profondeur qui ravissait les universités, qu'*une constitution n'existe pas tant qu'on ne peut la mettre dans sa poche?* Le dix-huitième siècle, qui ne s'est douté de rien, n'a douté de rien : c'est la règle ; et je ne crois pas qu'il ait produit un seul jouvenceau de quelque talent qui n'ait fait trois choses au sortir du collège : une *encyclopedie*, une constitution et un monde...

Plus on examinera le jeu de l'action humaine dans la formation des constitutions politiques, et plus on se convaincra qu'elle n'y entre que d'une manière infiniment subordonnée, ou comme simple instrument ; et je ne crois pas qu'il reste le moindre doute sur l'incontestable vérité des propositions suivantes :

1° Que les racines des constitutions politiques existent avant toute loi écrite.

2° Qu'une loi constitutionnelle n'est et ne peut être que le développement ou la sanction d'un droit préexistant et non écrit.

3° Que ce qu'il y a de plus essentiel, de plus intrinsèquement constitutionnel, et de véritablement fondamental, n'est jamais écrit, et même ne saurait l'être, sans exposer l'Etat.

4° Que la faiblesse et la fragilité d'une constitution sont précisément en raison directe de la multiplicité des articles constitutionnels écrits 1.

Il y a une certaine audace à rééditer ces « paradoxes » devant une génération sans philosophie, « abrutie par la science » — le mot est de de Maistre — tandis que dans les Deux Mondes les parlements sont devenus des usines à lois, comme il y a des usines de farine et d'alcool, dont la production augmente d'année en année, capable de déconcerter ceux qui les appliquent. Cependant le scandale diminuerait avec la distinction bien comprise que de Maistre établit entre *la loi* et *le règlement*. Dans sa pensée, *la loi* est ce qui est essentiel, fondamental, ce qui préexiste aux législateurs et ce qui leur survit ; en d'autres termes. les principes. Il est bien évident que les législateurs ne font pas les principes, qui sont la base nécessaire, le *substratum* de tout l'édifice social ; ils les rédigent, ils ne les créent pas. A ce point de vue, faire une constitution est une folie et une bêtise. *Le*

1 — *Essai sur le principe générateur des constitutions politiques.* Passim.

règlement est l'ensemble des mesures prises pour assurer l'exécution des principes : ici l'homme intervient, et dans des circonstances variables, il choisi des mesures qui varient avec les temps et les lieux. Il y a, en effet, dans la vie des nations une évolution fatale, qui s'opère sur les accidents, non pas sur la substance, et qui justifie l'intervention de l'homme dans la confection des lois. Dans le langage moderne, ces deux éléments d'une législation sont désignés par ces mots : articles constitutionnels, lois organiques. Ainsi présentée, la doctrine de de Maistre cesse d'effaroucher ; c'est la forme plutôt que le fond qui choque chez cet écrivain original, qui sait donner à sa pensée un tour piquant et pénétrant, et qu'on a mis si longtemps à l'*Index* parce qu'on ne le comprenait pas. Parmi les tropes que les rhéteurs nous ont enseignés, il y en a un qu'on appelle « l'exagération ou l'hyperbole. » Or l'hyperbole ne fausse pas l'idée ; mais elle lui donne un plus grand relief, qui la rend plus puissante et lui fait produire plus sûrement son effet. C'est le cas de de Maistre [1].

Cette digression ne sera plus inutile pour nos contemporains, si déshabitués des doctrines ailées des maîtres, et qui ont tant besoin de réagir contre les tendances positivistes qui les envahissent. Les lecteurs de la *Nouvelle-France* sont des esprits sérieux qui nous le pardonneront ; d'autant qu'elle ne nous éloigne pas des Etats-Unis, objet de cette étude, et vers lesquels nous nous dirigeons en compagnie de Le Play, de de Maistre et de Claudio Jannet, que nous avons choisis pour guides.

Le Play, grand admirateur de la constitution anglaise, reconnaît que les Etats-Unis lui doivent la prospérité dont ils ont joui pendant plus de deux siècles. Il constate avec tristesse qu'ils ont altéré les institutions du commencement, qu'ils s'en écartent toujours davantage, et que sur cette pente ils glissent vers une décadence déjà visible. Nous citons :

---

1 — Voir les justes observations de Taine sur les constitutions *a priori*, faites pour l'homme *abstrait : Les origines—La Constituante.*

Vers 1851, c'est-à-dire à l'époque où fut conçu le plan du présent ouvrage, on pouvait garder quelques doutes sur la supériorité absolue de ces quatre principes fondamentaux de la constitution anglaise. Au dire de certains lettrés européens, les Etats-Unis d'Amérique prospéraient plus que l'Angleterre, et cependant, en se séparant de la mère-patrie, ils avaient fondé leur constitution nouvelle sur les principes opposés. Depuis lors, on a pu reconnaitre que cette prospérité n'était déjà plus qu'une fausse apparence. Les éloges des lettrés et les conclusions qu'ils en tiraient ont été démentis par les faits de la vie privée et les événements de la vie publique. Les cruelles péripéties d'une longue guerre civile, les exemples inouïs de corruptien donnés par les particuliers et les gouvernants dans les Etats vainqueurs, la dure oppression qui pèse maintenant sur les Etats vaincus commencent enfin à dissiper les dangereuses illusions répandues en Europe. En effet, les Etats de la Nouvelle-Angleterre ont grandi à la faveur des idées, des mœurs et des institutions de la mère-patrie ; la constitution de 1787 a rompu avec la tradition nationale, malgré le vœu de John Adams et de Washington, ses plus illustres représentants ; enfin, en s'opposant à ces grands hommes, le démocrate et sceptique Jefferson avait en vue un ordre de choses qui a été détruit par les opinions mêmes qu'il avait propagées. D'un autre côté, les Américains des Etats-Unis tombent dans la décadence, bien qu'ils se fortifient journellement par l'affluence des meilleurs essaims sortis des familles-souches européennes, bien qu'ils soient exempts des maux que déchaînent en Occident le dangereux contact de nations belliqueuses, et l'accumulation des familles sur des territoires complètement défrichés. Si donc une prompte réforme ne se produit pas, si les Etats-Unis continuent à donner l'exemple de la corruption, la seconde édition de cet ouvrage devra insister, dans des termes encore plus absolus, sur la supériorité des quatre principes fondamentaux de la constitution britannique [1].

Il est intéressant et utile de rapprocher du jugement de Le Play sur les Etats-Unis celui que de Maistre en portait trois quarts de siècle auparavant. En analysant les institutions de la Révolution française, dont il mettait à nu les erreurs et les périls, il ajoute ce mot toujours répété :

On nous cite l'Amérique ; je ne connais rien de si impatientant que les louanges décernées à cet enfant au maillot : laissez-le grandir.

---

1 — *Loco citato*, pag. 277-278.

Et ailleurs :

On pourrait tout au plus citer l'Amérique, mais j'ai répondu qu'il n'est pas temps de la citer. J'ajouterai cependant un petit nombre de réflexions.

1 L'Amérique anglaise avait un roi, mais ne le voyait pas ; la splendeur de la monarchie lui était étrangère, et le souverain était pour elle comme une espèce de puissance surnaturelle qui ne tombe pas sous les sens.

2° Elle possédait l'élément démocratique qui existe dans la constitution de la métropole.

3° Elle possédait de plus ceux qui furent portés chez elle par une foule de ses premiers colons, nés au milieu des troubles religieux et politiques, et presque tous esprits républicains.

4° Avec ces éléments, et sur le plan des trois pouvoirs qu'ils tenaient de leurs ancêtres, les Américains ont bâti, et n'ont pas fait *table rase*, comme les Français.

Mais tout ce qu'il y a de véritablement nouveau dans leur constitution, tout ce qui résulte de la délibération commune, est la chose du monde la plus fragile ; on ne saurait réunir plus de symptômes de faiblesse et de caducité.

Non seulement je ne crois pas à la stabilité du gouvernement américain, mais les établissements particuliers de l'Amérique anglaise ne m'inspirent aucune confiance 1.

Les jugements de ces deux hommes supérieurs, si différents à divers points de vue, sont identiques. Ici de Maistre est prophète, Le Play est historien. Claudio-Jannet va vérifier leurs jugements par le menu, en recherchant les traces de la constitution anglaise dans les institutions politiques et civiles des Etats-Unis, et en relevant les altérations qui s'y sont introduites, avec les dangers qui en résultent.

Dans un corps malade il reste des forces latentes, qui expliquent pourquoi il ne succombe pas, et comment il présente des manifestations de vie qui surprennent les observateurs superficiels. Ces forces existent dans les Etats-Unis, et Claudio Jannet les dégage dans une savante analyse.

L'idée-mère qui préside à cette étude, c'est la distinction entre l'ordre politique et l'ordre social, comme qui dirait entre la tête

---

1 — *Considérations sur la France,* pages 57, 104, 105.

et les membres de la nation. De prime abord, cette distinction paraît inadmissible, car la loi de la vie organique, qu'il s'agisse d'un insecte ou d'une nation, c'est l'unité ; entre toutes les parties du vivant il y a action et réaction ; il y a même des parties maîtresses, des centres vitaux dont l'action est supérieure à la réaction qu'ils subissent : en d'autres termes, ils commandent et ils donnent plus qu'ils ne reçoivent. D'après ce principe, l'action politique, représentée par l'Etat, s'exerce sur toute l'échelle du corps social, et aucune partie ne lui échappe ; d'où cette conclusion, qu'une mauvaise politique, telle que celle qu'on pratique aux Etats-Unis, doit paralyser toutes les forces, qui ne peuvent pas s'exercer isolément. Mais ceci n'est rigoureusement vrai que chez les nations à grande centralisation, qui absorbent et étouffent toute vie provinciale et communale et jusqu'à la vie de famille. Nous verrons que ce n'est pas le cas pour les Etats-Unis. La constitution anglaise protège la vie locale contre la tyrannie du pouvoir central ; les institutions qui régissent la propriété, les successions sont libérales ; quand les mœurs viennent au secours des lois, on conçoit sans peine que la vie locale se développe et prospère, en restant en dehors des agitations de la politique. C'est ainsi que les classes, que nous appelons dirigeantes en Europe, et qui ne dirigent rien, au moins en France, chassées des affaires par la démocratie tumultueuse et avide d'honneur et d'argent, se sont cantonnées dans les Etats particuliers, dans les comtés et dans d'autres subdivisions encore plus modestes du territoire, et y demeurent des forces sociales, en exerçant une influence salutaire sur les mœurs autour d'elles, et en conservant les bonnes coutumes qui firent autrefois la prospérité des ancêtres. C'est la vie latente des nations, qui résiste longtemps aux ébranlements politiques, jusqu'à ce que, invalidée à son tour par le mal, elle ne puisse plus les sauver des suprêmes catastrophes.

Dans le Sud, la tradition anglo-saxonne s'est maintenue, avec le régime du *Homestead*, la liberté de tester qui règle le régime des successions, et autres dispositions favorables à l'indépendance des individus et des familles.

Jusqu'à ce jour, les Etats du Sud ont compté des familles opulentes, vivant sur leurs domaines où elles conservèrent toutes les habitudes de la *gentry* anglaise, et exerçaient autour d'elles un patronage incontesté, qui reposait sur le seul assentiment public ; car elles n'avaient aucun privilège, et le droit de suffrage appartenait à tous les blancs...... Les rejetons de ces familles qui étaient allées coloniser la riche vallée du Tennessee avaient apporté les nobles traditions de l'*Old Dominion*, qui donnaient ainsi le ton à toutes les populations du Sud, depuis le Kentucky jusqu'à l'Alabama. Comme ils recevaient peu d'émigrés, ils étaient restés Anglais par les habitudes sociales [1].

L'éminent écrivain que nous venons de citer ne constate pas la même santé sociale dans toutes les parties des Etats-Unis. Au centre, par exemple, il rencontre des classes riches et indépendantes, appliquées au commerce et à l'industrie, et exerçant toute leur influence en politique ; elles sont dans le mouvement, s'écartant de plus en plus de la tradition, soumises à toutes les fluctuations des événements, pour lesquelles les faits accomplis remplacent les principes ; aristocratie d'argent, elles ne se sont préservées ni de la corruption ni de l'instabilité. Est-ce à dire que l'agriculture est de sa nature conservatrice des traditions et des bonnes mœurs ? Peut-on soutenir que le commerce et l'industrie ont nécessairement des effets contraires ? Cette thèse en partie double serait peut-être exagérée. Il ne faut pas faire de la vie des champs une idylle, et du commerce et de l'industrie, un *latrocinium* où les âmes perdent fatalement leur foi et leur dignité : on peut être honnête dans tous les métiers, et servir son pays dans les situations les plus diverses. Mais l'expérience prouve et la raison démontre que la tradition de saines coutumes chez les populations agricoles échappe plus ordinairement aux atteintes funestes d'un progrès mal compris, qui précipite sans règle dans toutes les aventures, entraînant les foules aveugles et démoralisées, avides de jouissances et exploitées par les meneurs qui vivent de leur industrie. Ce qui est au-dessus de toute controverse, entre gens qui ne sont pas de parti pris, c'est que la

---

1 — Claudio Jannet, ouvrage cité, chap. XIV, pp. 241 et suiv.

politique est dépravante, et qu'elle égare et abaisse ceux qui s'y abandonnent. Ici le mot a un sens restreint ; il ne s'entend pas de l'art de gouverner les nations, art sublime autant que redoutable, dans lequel les grands hommes de l'histoire se sont immortalisés, ces hommes à qui les patries reconnaissantes ont dressé des statues pour perpétuer la mémoire de leurs services. Mais le gouvernement ne procure cette gloire à une élite d'esprits supérieurs qu'aux époques normales. Dans les siècles troublés, quand les factions déchirent le sein des patries, quand la Révolution impie et anarchique s'est emparée du gouvernail de l'Etat, au sein de ces tempêtes, dans ces chocs formidables où sombre l'ordre social, des dévouements peuvent encore se produire, et la postérité doit récompenser de son estime ceux qui, au péril de leur repos et de leur vie, se sont jetés dans la mêlée pour sauver les restes de la fortune publique. Ce sont des exceptions. Les foules périssent sans gloire parce qu'elles obéissent à des mobiles inférieurs. Il n'y a que ceux qui vivent loin de ces champs de bataille, en remplissant d'ailleurs leurs devoirs de citoyens dans la vie privée, qui échappent à ces responsabilités, dont les politiciens doivent se partager la gloire ou la honte.

On n'ose pas prêcher l'émigration à l'intérieur aux classes dirigeantes ; une certaine école historique a fait un crime aux Français qui passèrent la frontière pour échapper à la prison et à l'échafaud et allèrent se serrer autour du drapeau qui pour les vainqueurs n'était plus le drapeau de la France. Question toujours agitée et résolue en sens inverses. Il est certain que les classes dirigeantes doivent remplir le devoir social ; et que des calculs égoïstes, l'amour de sa sécurité et de son repos peuvent être un péché contre le Décalogue. Mais quand les forces du mal sont triomphantes sur toute la ligne, quand la lutte avec les vrais principes et les saines traditions est devenue trop inégale, il faut pardonner aux braves gens impuissants, si le dégoût déborde de leur âme comme d'un vase plein, de se retirer de l'arène dans la vie locale : en conservant les bonnes coutumes dans quelques coins du territoire, en exerçant d'heureuses influences sur le rayon

un peu restreint de leur milieu, on travaille encore pour sa patrie en conservant des réserves d'où un jour peut-être sortira son salut.

Il y a cependant, dans tous les pays que la politique divise, des fonctions très nobles placées par l'opinion et dans la réalité des choses en dehors des contingences de la politique et au-dessus des périls pour la vertu et l'honneur qui s'y rencontrent : l'armée, la marine, la diplomatie sont du nombre. Ici on n'est pas enrôlé dans un parti, on est aux ordres et à la solde des gouvernants pour des rôles spéciaux, qui ont un caractère sacré, devant lesquels les basses intrigues s'arrêtent ordinairement ; on sert son pays ; on le défend contre les désordres du dedans et contre les attaques du dehors ; sur tous les rivages où flotte le drapeau national, là où son droit est menacé, on veille l'arme au bras, avec une sainte jalousie, qui engendre tous les héroïsmes, et préserve la race de la décadence, en tout cas en retarde l'heure, si cette heure doit sonner. Le soldat est le dernier citoyen qui tombe, et qui, dans son désespoir, debout sur les ruines entassées par les politiciens, s'écrie : « Vive la patrie ! »

Dans la Nouvelle-Angleterre les classes dirigeantes sont arrivées à la richesse par le commerce et l'industrie, moins exclusivement consacrées à l'agriculture que dans le Sud. En se préservant des agitations et des entraînements de la politique, elles savent remplir le devoir social par le bon usage qu'elles font de leur fortune ; ce sont ces classes qui dotent si magnifiquement les églises, les universités, les établissements scientifiques, les œuvres de charité telles que les hôpitaux et les orphelinats. Elles ont conservé un peu mieux qu'ailleurs les principes anglo-saxons, qui assurent la stabilité des familles ; c'est de leurs rangs que sort le *gentleman*, qui n'est pas un aristocrate, mais qui peut s'égaler au gentilhomme de l'ancien régime par la distinction des manières et l'élévation des sentiments. Ce type, trop rare aux Etats-Unis, ne répond pas à l'idée que nous avons de l'Américain moderne, découpé sur un autre patron. Il est dans la nation d'heureux contrastes : ceci console de cela ; et on ne désespère

pas tout à fait de la pauvre humanité quand on la considère par des côtés moins glorieux.

Puisque les Etats-Unis vivent d'une vie intense, dans des conditions d'une prospérité débordante mais matérialiste, c'est qu'ils portent dans leur sein des principes de vie, des forces de résistance contre le travail de dissolution qui s'opère chez eux. Ces forces résident surtout dans les classes qui sont restées fidèles à l'esprit de tradition et qui ont conservé un peu plus les bonnes coutumes de la constitution anglaise. Elles sont le *substratum* qui soutient l'édifice social comme les bétons agglomérés qu'on jette dans les fondements des maisons qu'on veut bâtir, qu'on ne voit pas, et qui empêchent des effondrements inévitables. Ces classes sont agricoles plus qu'industrielles et commerçantes. Le malheur est qu'aux Etats-Unis elles sont atteintes à leur tour du mal moderne, et qu'elles remplissent de moins en moins leur fonction de préservation sociale.

Malheureusement des symptômes de décadence morale se révèlent même chez les *farmers* de la Nouvelle-Angleterre. L'amour de l'argent a tellement envahi le cœur du peuple américain, qu'il y étouffe tout autre sentiment, jusqu'à celui de *home*. Ce ne sont pas seulement les cadets qui vont dans l'Ouest ; c'est souvent la famille tout entière, l'héritier lui-même qui vend le domaine paternel, pour acquérir des terres neuves à de meilleures conditions et realiser un bénéfice net. L'instabilité envahit ainsi successivement toutes les classes de la société. C'est ce déplorable vice du caractère des Américains de nos jours qui a empêché l'industrie de se constituer d'une façon stable, et d'établir entre les patrons et les ouvriers des rapports permanents. Il commence malheureusement à atteindre aussi les races agricoles qui, depuis le commencement des colonies, formaient le fondement le plus solide de la société et des institutions.

La cause du mal a été récemment signalée avec une noble franchise dans le *Rapport du bureau des statistiques du travail* du Massachusetts, pour l'année 1871. Dans ses rapports des années suivantes, le même Bureau insiste encore sur les symptômes de dépopulation et de décadence qui se manifestent dans les régions agricoles de la Nouvelle-Angleterre, et il signale la constitution récente de quelques grands domaines, formés par la réunion de petits patrimoines abandonnés par les familles de *farmers*, qui les cultivaient depuis de longues générations.

Même dans le Sud, où la supériorité morale des femmes est incontestable,

on remarque comme un symptôme nouveau, le peu de goût qu'ont les jeunes filles de la génération actuelle pour la vie sévère mais digne que l'on mène sur les plantations. Par une conséquence bien naturelle, les jeunes gens se portent de préférence vers les carrières urbaines qui sont encombrées.

La désorganisation sociale va vite, comme on le voit.

Réflexions dignes d'un grand sociologue et d'un chrétien :

Tant il est vrai que l'intérêt propre et l'activité, que la libre initiative et la libre concurrence ne suffisent pas à une société. Pour conserver même la prospérité matérielle, il faut des principes supérieurs. L'amour des choses de l'âme, la pensée de la vie future, les vues désintéressées pour l'avenir de la race et de la patrie, le renoncement chrétien, en un mot, ont dans l'économie sociale d'un peuple une action que rien ne peut suppléer 1.

On aime à trouver cette belle philosophie au bout de la plume d'un sociologue laïque, tel que l'éminent professeur d'économie politique à l'Institut catholique de Paris. Ce n'est pas la note des écoles matérialistes qui agitent les formidables problèmes de la richesse des nations : c'est la note chrétienne. On lirait cette doctrine sans étonnement dans les œuvres des publicistes voués par état à la défense de l'évangile et de ses applications à la vie des nations ; si on éprouve un étonnement, c'est de ne pas l'y trouver ; partout sous-entendue, elle n'est nulle part affirmée avec assez d'énergie, noyée qu'elle est dans les panégyriques de la prospérité matérielle des Etats-Unis, « le pays de la vie intense » devant lequel ils se pâment d'aise, produit merveilleux de la liberté, qui suffit à tout, et dont ils diraient presque — s'ils ne craignaient pas de parodier un texte de l'évangile — « qu'elle a les promesses du temps et de l'éternité. »

La constitution anglaise, qui a résisté jusqu'ici à l'esprit novateur, non sans subir quelques altérations, a sauvegardé aux Etats-Unis deux causes fécondes de prospérité et de santé sociale : le respect des vraies libertés, et le gouvernement local, qui servent de base aux institutions civiles.

Les écrivains que nous suivons dans cette étude ont le cou-

1 — *Loco citato*, page 255.

rage — rare de nos jours — d'établir une ligne de démarcation entre les libertés que les constitutions modernes ont octroyées aux nations dans les Deux-Mondes, et dont les effets ne justifient ni les promesses des publicistes, ni les complaisances des gouvernements, qui ne peuvent lutter contre les courants de l'opinion sans sombrer dans la tempête. La querelle est déjà vieille d'un siècle : elle a divisé les écoles, elle a passionné les esprits, elle a créé des partis : elle n'est pas près de finir. La liberté est l'idole à laquelle on a dressé des autels, comme l'antiquité païenne chez les Grecs et les Romains en décernait aux faux dieux, personnifications hideuses des vices de l'humanité. Au lieu de distinguer entre la vraie liberté et la liberté contraire, nos contemporains ont adoré la liberté pour elle-même, prise pour l'absence de tout frein capable de contenir les impulsions les plus fougueuses de la nature. Les législateurs ne se sont arrêtés que devant les abîmes dans lesquels la liberté ainsi entendue entraîne les nations, se contentant de châtier les actions qui violent le droit d'autrui en troublant l'ordre public, en lâchant la bride à tous les excès de la doctrine, traduite par la parole et par la plume, sans considérer que c'est l'idée qui fait l'acte, et qu'il est peu logique et peu politique de frapper l'effet sans supprimer la cause. Les révolutions qui sont passées à l'état endémique, et qui constituent ce qu'on pourrait appeler par l'ironie des mots l'état normal des sociétés dans les Deux-Mondes, sont la démonstration par le fait de l'erreur fondamentale de nos contemporains.

Un autre aspect de la question, qui semble avoir échappé à un grand nombre de publicistes, que d'autres voient peut-être clairement et qu'ils veulent, c'est le progrès continu de la fausse liberté sur la liberté vraie dans la lutte acharnée qui s'est développée entre les deux forces dont l'une représente le bien et l'autre le mal. Cet antagonisme n'est pas d'hier; il remonte au commencement des choses ; il existe dans l'âme humaine, et de là il se manifeste dans la société, où il produit ces commotions terribles, que l'histoire enregistre, et qui sont les étapes funèbres du pèle-

rinage des nations en route vers une paix qui semble les fuir. Mais parce que nos politiques n'ont pas de philosophie, qu'ils n'ont pas d'autre critérium que l'opinion égarée par les sophistes, et d'autre règle que le fait accompli dans toute sa brutalité, ils ne soupçonnent même pas les complicités que le mal rencontre dans le cœur humain, et qui rendent son triomphe assuré, si la législature lui accorde des droits égaux à ceux que la vie tient de sa nature même. Cette marche ascendante du succès de la fausse liberté, nous y assistons ; à certaines heures plus sombres l'instinct de la conservation sociale se réveille ; on élève des barrages devant le torrent ; mais ces barrages construits à la hâte, véritable *opus tumultuarium*, sont bientôt emportés, et les ravages de l'erreur et du mal continuent sur toute la ligne. La police ne suffit pas pour arrêter les idées : il n'y a que les idées contraires, inculquées dans l'âme des générations, qui puissent en avoir raison.

Au plus fort des orgies de la fausse liberté, Pie IX éleva sa voix autorisée pour passer au crible de la théologie la doctrine de la liberté, entendue au sens que lui a donné la Révolution dans la *Déclaration des droits de l'homme.* Il réprouva un certain nombre de propositions, les plus populaires, les plus retentissantes, passées à l'état d'axiomes chez les savants et les hommes d'Etat. L'Europe lui répondit par un cri de colère ; le Pontife courageux fut réputé au-dessous de son temps, incapable de diriger la barque de Pierre à travers les flots irrités de l'opinion. Le *Syllabus* fut arrêté à toutes les frontières ; ceux qui osèrent le promulguer payèrent leur indépendance devant le conseil d'état, et encoururent la disgrâce des souverains. Dans cette vaste clameur, où tant de voix se mêlèrent, on discernait les timides murmures des catholiques libéraux, atteints du mal de leur temps, épris eux aussi des beautés de la liberté, et n'échappant aux censures du Pontife romain qu'à l'aide de distinctions plus subtiles que loyales, en tout cas peu dignes d'hommes qui avaient bien mérité de l'Eglise, qui étaient des caractères sur le terrain de la politique, dédaigneux des faveurs des pouvoirs publics, préférant aux suc-

cès la lutte désintéressée de la liberté. Ils défendaient la liberté du bien ; ils auraient cru manquer de loyauté vis-à-vis d'adversaires qui demandaient la liberté du mal ; ils votèrent cette liberté, chevaleresques jusqu'au bout, et dupes d'une illusion généreuse, qui n'en était pas moins une illusion. Ils ont assisté à la ruine de leurs rêves, désenchantés peut être, mais libéraux impénitents.

On est heureux, au milieu des ténèbres qui se sont répandues sur toute la surface de la terre, dans cette cohue d'esprits de tout rang et de tout mérite qui crient à l'unisson « Vive la liberté ! » sans distinction ni réserve, de rencontrer des rares publicistes, qui sont voués au rôle ingrat de correcteurs d'idées fausses, et de redresseurs des torts, qui dominent leur temps, qui dédaignent les applaudissements, et vont leur chemin en laissant tomber de leur vaillante plume des vérités austères, repoussées aujourd'hui, demain victorieuses, si le monde doit s'arrêter sur les pentes de la décadence. Ne nommons ici ni de Maistre, ni de Bonald, ni Lamennais première manière, ni Donoso Cortès, tous de l'école théologique : ils ont tort à force d'avoir raison. Nous osons à peine signaler Jacques Balmès, si sage et si mesuré ; et Charles Périn, qui eut tant à souffrir des libéraux de Belgique, et qui reçut des coups du côté d'où il pouvait le moins les attendre. Nous préférons renvoyer les Américanistes à Frédéric Le Play, déjà cité dans cette étude, admiré dans les écoles de l'Europe savante, mis en quarantaine par les politiques, car ses doctrines dérangent leurs calculs et leurs petits intérêts. On trouvera toute sa pensée sur la liberté dans *La Réforme sociale*, au chapitre qu'il consacre aux *Faux dogmes de la Révolution*, qu'il énumère et dont il fait justice.

Ce qui sépara ce sociologue et tous les écrivains qui le suivent de l'école adverse, c'est qu'ils ne distinguent pas la liberté du droit, dans toutes leurs revendications, tandis que les matérialistes réclament la liberté contre le droit comme pour le droit. L'erreur de ces derniers est analogue à une autre erreur dont ils sont les parangons, et qui consiste à confondre l'autorité avec la force, contre le droit, devant le fait triomphant. Cette théorie est

si brutale, si dégradante pour l'humanité, elle sent d'une façon si intense son Tamerlan et son Gengis-Khan, que d'abord on ne croit pas tous les délicats du libéralisme capables de la soutenir. Tous, en effet, ne vont pas aussi loin ; ils se divisent en modérés et en radicaux, en tricolores et en rouges ; mais les violents ont le dernier mot, et ils entraînent les amateurs de nuances, qui s'arrachent les cheveux quand ils se réveillent au fond de l'abîme.

Il y a quelque chose de plus fort que le dilettantisme philosophique et politique : c'est la logique.

Puisque la liberté est inséparable du droit, il reste à ses partisans à déterminer le droit. Tandis que les matérialistes le déduisent de la volonté humaine, de cette volonté déréglée, viciée dès l'origine par la chute de nos premiers ancêtres, eux donnent au droit des bases plus saintes et plus solides, qui sont le Décalogue et les bonnes coutumes traditionnelles, dans lesquelles la raison saine s'incarne, en se multipliant par elle-même, à travers les générations qui nous les ont transmises. Ici on se retrouve, quand on n'est pas un sectaire d'école ou un aventurier de la politique. A l'aide de ces principes on peut sauver le monde, que la Révolution a ébranlé jusque dans ses fondements par des principes contraires.

Les Américanistes saluent avec enthousiasme les Etats-Unis comme la terre de la liberté, c'est vers elle que se tournent les libéraux du monde entier : c'est une chose sainte que la liberté, quand elle est la gardienne du droit. Tous les peuples l'ont conservée avec jalousie ; ils ont versé leur sang pour la conquérir, et pour la défendre contre les usurpations de la force, qu'elles viennent du dehors ou du dedans. La liberté est un don de Dieu ; c'est l'apanage de notre nature ; comme la raison, elle nous met à part dans la hiérarchie des êtres, et nous range au-dessus d'eux. Avec tous les nobles cœurs, sous le bénéfice des réserves faites plus haut, nous entonnons l'hymne de la liberté, que les enfants de Dieu peuvent chanter à l'unisson avec les enfants des hommes. Mais les Américanistes doivent avouer que toutes les libertés se mêlent aux Etats-Unis, non pas seulement en fait mais en droit.

Elles bouillonnent dans cette vaste marmite, qui va des frontières du Canada à San Francisco, mesurant le Far-West, avec des bouillons de haute pression, qui l'auraient fait éclater depuis longtemps sans les soupapes de sûreté que la Providence lui a ménagées pour longtemps encore. Cette considération n'est pas pour leur déplaire : la fermentation de toutes les libertés dans la grande République est ce qui constitue, à leurs yeux, « la vie intense », large, profonde, sonore comme celle de l'océan, et comme elle aussi, féconde en naufrages. Mais les accidents n'empêchent pas la majesté du spectacle. Ils peuvent répondre aux détracteurs de ce grand pays que les deux libertés du bien et du mal se mêlent toujours chez tous les peuples, et que ce jeu de forces opposées, ce balancement alternatif qui les soulève et les jette l'une contre l'autre, est tout l'intérêt de l'histoire, et la condition du progrès matériel et moral, où germent les vertus, où se dessinent les caractères. Le règne de la liberté sur les ruines des erreurs et des passions vaincues est un idéal qui ne s'est jamais réalisé.

Il y a du vrai dans ces assertions, mais tout n'est pas vrai. Que le bien et le mal soient ici-bas aux prises dans une lutte éternelle, c'est un fait d'expérience contre lequel aucun observateur ne s'inscrit en faux. C'est le résultat de la liberté morale que Dieu donne à l'homme, en « le plaçant dans la main de son conseil », pure faculté dont Dieu régla l'usage sans l'enchaîner, pour permettre à l'homme d'acquérir des mérites et de réaliser la vertu par un libre choix entre le bien et le mal, en demeurant responsable de l'abus qu'il en ferait. L'abus n'en est que trop fréquent ; à certains moments de l'histoire, il constitue l'état normal des sociétés en décadence. Cette théologie s'est obscurcie dans les esprits ; les docteurs en libéralisme n'en tiennent pas compte ; la liberté a été laïcisée comme tout le reste.

Mais chez les nations saines, surtout chez les nations chrétiennes, si le mal fut toujours un fait indestructible, il ne fut jamais un droit. Quand le règne du bien est solidement établi sur toute la ligne, que les lois et les mœurs conspirent pour la con-

servation de l'ordre social, le mal n'a ni feu ni lieu ; l'exclusion qu'on lui donne s'appelle, dans la langue du libéralisme, la persécution. Chez les nations malades, quand après des convulsions sociales plus ou moins violentes, le mal arrive à ce qu'on appelle « la possession d'Etat, » les pouvoirs publics transigent, et signent des concordats avec les méchants victorieux. C'est l'ère de la tolérance qui s'ouvre par nécessité et sagesse politique. La tolérance n'est qu'un droit relatif, reconnu au mal d'exister à côté du bien, sans partager avec lui tous les droits que la constitution lui garantit.

Le règne exclusif du bien est un idéal que nul n'a établi ici-bas : les nations les plus favorisées n'en ont pas joui cinq minutes. Mais les nations chrétiennes s'en sont rapprochées ; si elles ne l'ont pas établi dans les mœurs, elles l'ont mis dans leurs lois : cette aspiration, qui fut leur force, est restée leur gloire. Les libéraux ont un autre idéal, qui consiste dans l'octroi de la liberté à toutes les doctrines et à tous les désordres moraux qui en découlent, avec cette unique réserve qu'ils ne troubleront pas l'ordre dans la rue. Entre l'idéal chrétien, ou simplement rationnel, et l'idéal libéral, les Américanistes n'hésitent pas : c'est le second qu'ils préfèrent ; c'est celui qu'ils voient réalisé aux Etats-Unis : c'est la secrète raison d'un culte qu'ils leur ont donné.

Pour leur accorder toutes les circonstances atténuantes, nous convenons que si les fausses libertés et les vraies et légitimes libertés mêlent leur jeu aux Etats-Unis, les premières n'ont pas étouffé encore les secondes, ce qui explique la prospérité de la grande République. Avec les écrivains qui nous servent de guides dans cette étude, nous avons distingué plus haut deux vies possibles dans un même organisme national, qui n'en scindent pas l'unité, malgré les apparences contraires : la vie politique, et la vie sociale plus étendue que la vie privée ou familiale, parce qu'elle embrasse toutes les relations des citoyens entre eux en dehors de la politique, pour autant que cette division est possible, car l'action du centre se fait sentir à toutes les extrémités. Nous avons expliqué notre pensée. Ici c'est une autre distinc-

tion, corrélative à la première, qu'on introduit entre les libertés politiques et les libertés dites civiles. Les libertés politiques règlent les rapports du Prince (*alias* l'Etat) avec les citoyens. Elles ont trait à l'origine du pouvoir, à sa constitution, à son fonctionnement ; elles limitent ses droits, elles déterminent les droits du citoyen et les garanties qui les protègent contre l'arbitraire et les abus possibles de la force. Car dans l'organisme national la vie se distribue et se partage entre le chef et les membres : quand la vie se concentre dans le chef, qui peut tout, sans contrôle, sans responsabilité, sans autre loi que ses caprices, un peuple étouffe dans cette étreinte ; il s'agite, il cherche à échapper ; ses aspirations vers la vie nationale sont saintes, ses résistances sont légitimes. A ce point de vue, malgré notre peu de goût pour les institutions des Etats-Unis, nous préfèrerions vivre à la Maison-Blanche qu'à Constantinople ou à Saint-Pétersbourg.

Nonobstant la grande importance des vraies libertés politiques, à cause de leur répercussion sur les intérêts généraux des nations et sur ceux des particuliers, nous osons avancer que pour la masse des citoyens, les libertés civiles sont plus précieuses. Les libertés politiques, qui donnent satisfaction à la dignité humaine, flattent l'orgueil des classes cultivées, ouvrent des horizons devant leur ambition. Mais elles ont quelque chose de spéculatif ; elles sont d'un usage accidentel, et n'exercent pas, par elles-mêmes, une influence notable sur le bonheur du plus grand nombre. Que valent, à ce point de vue, la souveraineté du peuple, le droit de suffrage, l'institution du jury, la liberté de la presse, la liberté d'association, et d'autres encore dont nos contemporains sont justement jaloux ? Simple hypothèse, sur laquelle il ne faut pas insister de nos jours : sous un gouvernement despotique — non pas tyrannique mais paternel — on conçoit qu'un peuple puisse vivre dans la paix et la prospérité, s'il possède les libertés civiles que la nature lui accorde, et que la loi doit protéger : l'histoire nous fournit des exemples à l'infini de cette vérité. On comprend mieux encore que toutes les libertés politiques, surtout les fausses libertés, réunies ensemble, laissent ce même peuple en

proie aux souffrances, le constituent même à l'état de servage, inquiété, gêné dans tous les détails de la vie locale, par les interventions de l'Etat, qui aspire et pompe toute cette vie, qui est la vie de tous les instants et qui correspond aux besoins et aux intérêts les plus immédiats et les plus personnels. Nous n'avons pas besoin de remonter bien haut dans l'histoire pour trouver des situations telles que celle que nous venons de décrire, dans lesquelles le libéralisme en politique et le despotisme dans l'ordre civil se rencontrent : c'est là que tend l'Etat moderne, de plus en plus centralisateur un peu partout.

Or ce sont les libertés civiles qui ont le mieux résisté aux faux dogmes de la Révolution dans les Etats-Unis ; c'est par elles qu'ils ont vécu et qu'ils vivent encore dans une prospérité relative. Nous aimons la doctrine profondément philosophique, et qu'on peut ranger parmi les axiômes de la science du gouvernement, de l'écrivain qui enseigne que les lois politiques sont faites pour les lois civiles ; que les dernières sont la fin qu'il faut atteindre pour donner à l'ensemble des institutions nationales une assise solide.

Le véritable et seul objet des libertés politiques est de sauvegarder les droits de *conscience*, de *famille*, de *propriété*, qui appartiennent aux individus de par la loi naturelle, et de leur permettre de régler, au mieux de leurs légitimes intérêts, leurs affaires privées ou celles des agglomérations locales dont elles font partie.

Jusqu'ici cet ordre de liberté a été remarquablement respecté aux Etats-Unis. La violence des partis et la corruption des pouvoirs publics se sont exercées dans une sphère différente ; et sauf le lourd tribut qu'ils ont à payer, sous forme d'impôt, aux politiciens qui remplissent les législatures, les honnêtes gens, en se tenant à l'écart du mouvement politique, peuvent vivre tranquilles dans leurs foyers et les préserver de l'invasion du mal 1.

L'énumération des libertés civiles dont jouissent les citoyens des Etats-Unis, et qu'on peut justement appeler « les libertés auxiliaires du bien » est fournie par les écrivains que nous avons consultés ; nous la reproduisons telle que nous la trouvons dans leurs ouvrages.

---

1 — Claudio Jannet : *loco citato*, page 257.

La loi protège la jeune fille : la séduction y est recherchée et punie.

L'autorité du père de famille est sanctionnée par la liberté absolue de tester, sans autre limite que la prohibition des substitutions dans une certaine mesure.

Les exécuteurs testamentaires ont pleine liberté ; les hommes de loi n'ont rien à voir dans ces sortes d'affaires. Les seules formalités à remplir sont l'enregistrement chez le *Recorder*, et la présentation à la cour du comté.

Le régime *ab intestat* est légal : les droits des enfants sont égaux.

Les droits de succession sont légers : ils ne sont pas payés pour les successions de peu d'importance.

Les droits de la femme sur la succession de son mari sont du tiers, même de la moitié selon les Etats.

Le *homestead* jusqu'à concurrence d'une certaine valeur, qui comprend le domicile de la famille et une portion de terre, est insaisissable ; le privilège passe à la femme et aux enfants.

Dans les familles-souches, le père peut instituer un seul héritier.

La transmission de la propriété immobilière se fait par le consentement des parties contractantes, par écrit enregistré par le Recorder et présenté à la cour du comté.

Liberté pleine de réunion et d'association.

Même liberté pour les fondations.

La personnalité civile et le droit de s'administrer librement sont accordés avec la plus grande facilité à toutes les œuvres de religion, de bienfaisance ou d'instruction publique.

Grande liberté pour l'usage et la disposition de leurs biens est laissée aux propriétaires ; les restrictions sont peu nombreuses, et seulement quand l'intérêt public les exige.

Voilà des libertés précieuses ; elles sont vraies, c'est-à-dire légitimes, et peuvent être appelées à bon droit les auxiliaires du bien. Elles constituent la vie ordinaire, quotidienne d'un peuple,

et correspondent à ses besoins essentiels. Sans nier l'importance des libertés politiques, il est permis de mettre au-dessus d'elles, à certains points de vue, les libertés civiles. Un peuple ne fabrique pas des lois chaque matin ; il n'est pas convoqué en comités plusieurs fois par semaine pour élire ses chefs et ses délégués ; il ne part pas en guerre, il ne fait pas des traités de paix, il ne signe pas des règlements douaniers, si ce n'est à de longs intervalles ; mais il travaille, il fait de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, il vend, il achète, il marie ses enfants, il lègue son bien à la mort : autant d'actes essentiels de la vie réelle dont il vit. Qu'a-t-il besoin de la tribune aux harangues, des journaux, des luttes des partis, de l'avènement et de la chute des ministères ? Un petit nombre d'ambitieux trouvent leur compte dans le grand jeu des passions humaines mises en branle par l'intérêt : le peuple en masse fait ses affaires, et il est homme quand il jouit des libertés qui en favorisent le succès. Ici nous sentons que nous glissons dans l'églogue : nous n'avons pas la note du siècle ; et, qu'importe, pourvu que nous ayons raison ?

Or sous ce rapport, les Etats-Unis ont une incontestable supériorité, qui leur vient de la *Common Law*, c'est-à-dire de l'ensemble des bonnes coutumes, que le génie anglo-saxon y importa avec les colonies, et qui s'y conserve encore malgré de trop nombreuses altérations. Les publicistes que nous suivons le reconnaissent loyalement, et ne marchandent pas de justes éloges à la grande République, depuis Tocqueville jusqu'à LePlay. Ils confessent que ces libertés manquent généralement sur le vieux continent, où la vie politique est de plus en plus orageuse, et où la vie privée est chaque jour davantage gênée par les restrictions de tout ordre, par une réglementation à outrance qui forme un réseau aux mille mailles dans lesquelles les droits, que la nature confère aux citoyens, succombent étouffés. Dans les pays à civilisation compliquée, il n'est pas facile de naître et de mourir, d'acheter ou de vendre ses légumes, de passer dans la rue ou de respirer l'air par sa fenêtre : les diverses modalités d'opérer ces

actes sont formulées : elles sont rarement gratuites. La libre Angleterre est une exception en face de l'Europe policière, écrivassière, féconde en arrêts tracassiers, couverte d'agents à képis, numérotés comme les maisons, qui a sacrifié la plus grande étendue de ses forêts, et les remplace par des poteaux-indicateurs, qui disent aux citoyens que « on ne passe pas là ». Que l'Angleterre reste fidèle à ses institutions civiles, à la *Common Law*, et elle occupera le premier rang sur terre comme elle est sans rivale sur mer. Nous avons vu que LePlay l'accuse de se laisser aller à l'esprit nouveau.

Ici nous sommes Américains avec les Américanistes : nous partageons leur enthousiasme pour la liberté des Etats-Unis. Mais il est remarquable qu'ils vantent plus souvent, en tout cas sur un ton plus dithyrambique, les libertés politiques, telles que la forme démocratique du gouvernement fédéral, l'égalité des droits, le suffrage universel, la liberté de la presse, le droit de réunion et d'association, la liberté des consciences, etc. Ces libertés ont quelque chose de sonore, de grandiloquent qui flatte l'oreille, qui excite les passions nobles, et remue celles qui ne le sont pas. Elles retentissent dans la sphère la plus élevée de la société ; leur jeu fait tout le bruit de la vie publique : il explique toutes les ascensions et toutes les décadences, toutes les renommées glorieuses ou honteuses. Il n'est pas étonnant qu'elles provoquent l'attention des publicistes superficiels, qui suivent les courants de l'opinion tapageuse, et n'ont ni assez de patience ni assez de désintéressement pour creuser les questions sociales, et arriver jusqu'aux sources cachées de la vie des peuples.

Précisément, les libertés civiles que nous avons énumérées ont ce caractère : elles sont les sources de la vie des peuples, mais des sources cachées, visitées seulement par les esprits sérieux et profonds, qui ne se contentent pas d'admirer les étages supérieurs de l'édifice social, mais descendent dans le sol pour en vérifier les fondements. Les libertés civiles sont, en effet, modestes et font peu de bruit : elles constituent la vie du foyer et,

on peut dire, du pot-au-feu des peuples ; quand elles sont respectées, elles font, avec le bonheur des familles, la force de la patrie.

Puisque nous en sommes à recenser les forces qui soutiennent la prospérité des Etats-Unis, travaillés d'ailleurs par tant de causes de dissolution, n'oublions pas le gouvernement local, qui y est établi sur des bases solides plus que dans aucun autre pays du monde. Le gouvernement local se forme tout seul dans un Etat fédératif, qui est une agglomération d'Etats plutôt qu'un Etat. La forme fédérative est pour un Etat une cause de faiblesse et de force tout ensemble : elle est une cause de faiblesse quand les Etats particuliers sont antagonistes, car ils sont un obstacle à l'unité organique de l'Etat, qu'ils affaiblissent ou qu'ils menacent sans cesse ; le danger s'accroît quand des races hétérogènes s'agitent sous le même drapeau. L'Allemagne, si vigoureusement harassée au lendemain de la victoire sous l'empire des Hohenzollern, porte dans son sein ce germe de dissolution : le Hanovre brutalement effacé de la carte proteste et soutient en son âme les revendications du duc de Cumberland qui ne veut pas se rendre. Par de là le Mein, tout le Sud, la Bavière, le Wurtemberg, la Saxe, le Grand Duché de Bade, courbés par la force, saisiraient avec enthousiasme l'occasion de secouer le joug que leur imposa le « chancelier de fer » ; victorieux à Sédan, à Metz, à Paris, ils sont vaincus par la Prusse au delà du Rhin. L'Autriche, faite de vingt morceaux, qui représentent autant de races qui parlent chacune sa langue, tourne à la confusion, et devient une Babel politique, qui se débat entre le régime centraliste et le régime franchement fédératif, passant de l'unité au dualisme, toujours à la veille d'une dislocation dont ses voisins rivaux, qui poursuivent de leurs rêves de grandes unités, ne manqueraient pas de profiter. La Russie est un exemple encore plus frappant de ce que nous disons ici ; avec cette particularité, qu'unitaire et absolue par sa constitution, tandis que ses parties constituantes se soulèvent et réclament la

liberté, cet énorme empire échapperait à sa ruine totale en adoptant la forme fédérative, cause de faiblesse pour d'autres nations, qui ne sont pas dans les mêmes conditions d'existence. Souhaitons aux Romanoffs la claire vue des intérêts de leur dynastie, qui se confondent avec ceux de l'empire ; qu'ils rompent avec les errements de leurs ancêtres ; qu'ils renoncent aux méthodes de compressions, qui n'étouffent pas une idée en route, ni le cri des victimes qui demandent vengeance, toujours prêtes, dans les tempêtes des colères populaires, à laver des injustices séculaires dans le sang des princes innocents. Qu'ils fassent droit à la Finlande ; qu'ils disent à la Pologne : « Lève-toi et vis », au moins d'une vie fédérative. Alors peut-être la sainte Russie se fera pardonner des peuples qu'elle enserre dans son étreinte ; et le monde bénira le Prince libérateur, qui aura fait entrer son pays dans le concert des races chrétiennes, pour lesquelles l'Evangile n'est pas le code d'une orthodoxie tyrannique, mais la charte de toutes les vraies libertés.

Cependant la forme fédérative, qui est souvent une cause de faiblesse pour les Etats, devient pour eux une cause de paix et de prospérité, en créant le gouvernement local. La grande fonction du gouvernement local consiste à répartir les forces sociales dans tout l'organisme national, et à prévenir l'excessive centralisation, que la passion de l'unité, poussée à outrance, amène fatalement. La République des Etats-Unis eut en naissant la forme fédérative : la *Common Law* ne s'y opposait pas et les circonstances la favorisèrent ; c'est la raison de toutes les libertés politiques et civiles qui fleurirent chez elle, et qui font encore aujourd'hui envie à des nations moins bien partagées.

Un gouvernement local sagement ordonné est peut-être ce qui importe le plus au bonheur d'un peuple. Le plus grand nombre des hommes, ceux dont la préoccupation exclusive est de gagner par leurs succès le pain quotidien, restent, en général, étrangers aux agitations de la politique. L'école à laquelle ils envoient leurs enfants, les marchés où ils vendent leurs denrées, la sécurité et la commodité des chemins et des routes de leur voisinage, toutes ces choses les touchent bien plus directement. Quelquefois on a vu

des convulsions politiques bouleverser la face d'un pays, et l'on s'est étonné de la facilité avec laquelle les populations avaient accepté ces révolutions. La raison en est que les institutions de la vie locale n'avaient pas été changées, et que la grande majorité de la nation s'était à peine aperçue de ces grands coups de fortune que recueille l'histoire [1].

Tel est l'empire que les institutions locales exercent sur les populations, qu'elles les consolent presque de la perte de la nationalité. Quand le vainqueur sait respecter ces saintes susceptibilités, il est habile, après avoir été heureux sur le champ de bataille. On sait avec quel succès les Romains employèrent cette méthode, par laquelle ils firent la conquête du monde, autant que par les armes. Il faut que le patriotisme français soit bien vif, malgré les influences d'outremer qu'il subit, pour que les Alsaciens-Lorrains se tournent encore vers nous et que leurs recrues désertent en masse pour aller servir dans la Légion Etrangère, malgré les avances que l'Allemagne leur fait, et les ménagements dont elle use à leur égard. C'est un motif pour ne pas désespérer de cette malheureuse nation.

Cependant le gouvernement local ne suppose pas nécessairement la forme fédérative et républicaine. Les anciennes monarchies de l'Europe, toutes unitaires à des degrés divers, favorisèrent le gouvernement local : les provinces firent la fonction des Etats dans les Etats-Unis. Les provinces n'étaient pas des Etats, et ne jouissaient pas d'une autonomie souveraine ; mais les chartes octroyées par les rois leur accordaient des libertés très larges, telles que la tenue des assemblées périodiques, le vote et le prélèvement des impôts, avec le droit de les refuser à la Couronne dans certains cas suprêmes. Ces libertés, sans rompre ni affaiblir le lien de l'unité nationale, laissaient du jeu aux provinces, qui se sentaient vivre d'une vie propre où elles respiraient à l'aise. Le régime de l'autonomie provinciale, dans des limites déterminées par les coutumes, fut celui de presque toutes les nations de

1. — Claudio Jannet, *loco citato*, page 271.

l'ancien continent. En France, il dura jusqu'à Louis XIV, qui empiéta sur le gouvernement local, sans abolir autant qu'on l'a dit les immunités traditionnelles. La Révolution devait absorber ce qui en restait dans une centralisation contre nature, qui n'a cessé de se développer pour le malheur des pays.

Pendant des siècles, en Europe, sous la monarchie chrétienne, la liberté des peuples, c'est-à-dire des limites légitimes et mises aux droits de la souveraineté, a été assurée par de sages institutions. De Maistre a écrit la philosophie de la question :

Quoique la souveraineté n'ait pas d'intérêt plus grand et plus général que celui d'être juste, et quoique les cas où elle est tentée de ne l'être pas soient sans comparaison moins nombreux que les autres, cependant ils le sont malheureusement beaucoup ; et le caractère particulier de certains souverains peut augmenter les inconvénients au point que, pour les trouver insupportables, il n'y a guère d'autre moyen que de les comparer à ceux qui auraient lieu si le souverain n'existait pas.

La race audacieuse de Japhet n'a cessé, s'il est permis de s'exprimer ainsi, de *graviter* vers ce qu'on appelle *la Liberté*, c'est-à-dire vers cet Etat où le gouvernant est aussi peu gouvernant, et le gouverné aussi peu gouverné que possible. Toujours en garde contre ses maîtres, tantôt l'Européen les a chassés, et tantôt il leur a opposé des lois. Il a tout tenté, il a épuisé toutes les formes imaginables de gouvernement pour se passer de maitres, ou pour restreindre leur puissance.... Personne d'ailleurs n'imagine de conseiller à l'Europe le droit public, si court, si clair de l'Asie et de l'Afrique. Mais puisque le pouvoir chez elle est toujours craint, discuté, attaqué ou transporté, puisqu'il n'y a rien de si insupportable à notre orgueil que le gouvernement despotique, le plus grand problème européen est donc de savoir *comment on peut restreindre le pouvoir souverain sans le détruire* [1].

C'est bien cela, et cette psychologie si exacte de notre race ne permet pas de ranger de Maistre parmi les partisans du pouvoir absolu. Il aimait la liberté ; il demandait du contrepoids à l'autorité centrale ; mais il le voulait autrement que les modernes et par d'autres moyens.

Balmès nous fournit les éléments historiques de la question,

---

1 — *Du Pape*, Livre II, chap. 2.

avec la même sûreté de jugement et la même exactitude des faits :

Cet esprit de liberté, ce désir de mettre des bornes au pouvoir par des institutions, ne date donc pas de l'époque des philosophes français ; avant eux et longtemps avant l'apparition du protestantisme, il agitait déjà les peuples de l'Europe : l'histoire atteste, par des monuments irréfragables, cette vérité... J'ouvre les écrits des auteurs catholiques antérieurs au protestantisme : je trouve qu'ils saisissent clairement le problème à résoudre. Je recherche à fond s'ils enseignent quelque chose de contraire au mouvement du monde, à la dignité de l'homme où à ses droits ; je cherche enfin quelque affinité entre leur doctrine et le despotisme ; ces écrivains m'apparaissent pleins de sympathie pour les lumières et le progrès de l'humanité, enflammés de sentiments nobles et généreux, zélés pour le bonheur du plus grand nombre ; leur cœur se soulève d'indignation au seul nom de tyrannie. J'ouvre les fastes de l'histoire ; j'examine les idées, les mœurs des peuples, les institutions dominantes ; je ne vois de tout côté que *fueros*, privilèges, libertés, cortès, états généraux, municipalités, jurys. Tout cela m'apparait, il est vrai, dans une grossière confusion ; mais comment s'étonner que la régularité manque ici : c'est un monde qui vient de sortir d'un chaos. Je m'enquiers si le monarque a la faculté de faire seul la loi ; sur ce point, comme on doit s'y attendre, il y a variété, incertitude, confusion ; mais j'observe que les assemblées représentant les diverses classes de la nation prennent part à la formation des lois. Je demande si une intervention leur est réservée dans les grandes affaires de l'Etat : les codes me répondent qu'elles devront être consultées sur toutes les affaires graves ; je vois les monarques observer fréquemment cette maxime [1].

La liberté a donc existé en Europe pendant la période assez longue qui a précédé ce qu'en France on appelle « l'ancien régime » ; la souveraineté avait des limites, la nation, des garanties et sa part dans le gouvernement ; le système représentatif pratiqué légalement résumait tous les droits et les assurait.

Ce système n'est point du tout une découverte moderne, mais une *production*, ou pour mieux dire une *pièce* du gouvernement féodal, lorsqu'il fut parvenu à ce point de maturité et d'équilibre qui le rendit, à tout prendre, ce qu'on a vu de plus parfait dans l'univers [2].

---

1 — *Le protestantisme comparé au catholicisme*, tom. 4, chap. 61.
2 — *Considérations sur la France*, chap. IV, 53.

C'est de ce système que Montesquieu a écrit :

Je ne crois pas qu'il y ait eu sur la terre de gouvernement si bien tempéré. (*Esprit des lois.* Livre XI, chap. 8).

De Maistre est suspect, non pas Montesquieu.

Avec un passé si glorieux, et des institutions traditionnelles qu'on peut faire revivre, quel besoin l'Europe a-t-elle de s'américaniser ? Mais les modernes ont changé tout cela. « La race audacieuse de Japhet », fouettée par les fausses doctrines de la Révolution française, s'agite convulsivement, sans trêve ni repos, cherchant elle aussi à mettre des contre-poids à la souveraineté. Elle n'a rien trouvé de mieux que la division des trois pouvoirs, la liberté de la presse, le parlementarisme qui forme le système représentatif, le droit à l'insurrection professé par vingt organes de publicité, et comme dernier mot, le triomphe de la démocratie avec le suffrage universel, c'est-à-dire la souveraineté du peuple, moyen très simple de prévenir les abus de la souveraineté d'un seul, désormais absorbée dans la souveraineté de tous. Une expérience déjà séculaire a démontré les résultats de ce système : il a engendré la tyrannie de tous par tous, la plus hideuse, la plus irresponsable, la plus inéluctable, si elle ne se tuait de ses propres mains.

L'Angleterre demeure, après les Etats-Unis, le modèle à imiter dans l'organisation du gouvernement local. C'est le Royaume-Uni, dans lequel les provinces ont des droits reconnus, que le pouvoir central respecte : seule, l'Irlande revendique une autonomie qu'on lui refuse depuis des siècles, et ne se lasse pas de gémir, de protester et de menacer. Au demeurant, l'Australie, Terre-Neuve, le Canada vivent d'une vie propre, sous la suzeraineté de princes animés de l'esprit anglo-saxon, qui est un esprit de liberté ; nobles vassales, ces colonies dont le loyalisme ne s'est pas encore démenti, sans que nul puisse prédire l'avenir ; car le fruit en grossissant casse la branche : les Etats-Unis sont le résultat d'une pareille cassure. Un souffle d'impérialisme passe de temps

en temps sur Westminster, qui voudrait rattacher plus étroitement les colonies à la métropole, pour en faire de simples départements français, avec l'uniformité des lois et la dépendance absolue de l'administration centrale, qu'un ministre, du fond de son cabinet, ferait marcher par le déclic automatique de sa machine à ordres. L'impérialisme a son école; il n'a pas la majorité dans l'opinion ni aux Communes, ni chez les Lords. L'Angleterre laisse aux nations de l'Europe le régime centralisateur; quoi qu'en ait dit et écrit Thiers, qui fut sous ses lunettes la moitié d'un homme d'Etat et la moitié d'un Jacobin, elle ne porte pas envie aux institutions de la France.

La supériorité des Etats-Unis réside donc dans l'ensemble des libertés civiles et dans l'organisation du gouvernement local. Une fois de plus, nous demanderons pourquoi les Américanistes n'en célèbrent-ils pas les beautés et les avantages, dans leurs discours, dans leurs écrits, sur un mode un peu plus lyrique. Claudio Jannet en rend cette raison:

> Précisément parce que le gouvernement local se confond avec la vie quotidienne, il est obscur comme elle; les historiens ne s'en occupent pas d'ordinaire; la plupart des gens qui passent pour instruits sont incapables d'analyser exactement le régime local sous lequel ils vivent; le texte des lois lui-même n'en peut donner qu'une idée très incomplète; car la pratique est tout en pareille matière, et une bonne tradition peut tirer le meilleur parti des dispositions légales qui, à les lire, sembleraient très défectueuses.
>
> On ne doit donc pas s'étonner si les institutions qui règlent le gouvernement local aux Etats-Unis sont si peu connues. Ce sont cependant celles où le bon sens natif et la puissante vitalité qui, malgré une intense corruption, subsistent dans cette grande nation, se révèlent le mieux [1].

A cette considération on pourrait peut-être en ajouter une autre, moins bénigne et aussi vraie: outre que l'obscurité du gouvernement local n'attire pas l'attention des Américanistes, atteints assez souvent de mégalomanie, il y a dans le gouvernement local, tel qu'il est décrit ici, trop de bon sens, trop de con-

---

1 — *Loco citato*, page 272.

tumes et de tradition, pas assez de mouvement en avant, d'innovation et de progrès : ça sent l'ancien régime ; ce qui est ancien est usé : c'est avec ces chansons qu'ils attirent l'attention, qu'ils font école, et qu'ils veulent réconcilier l'Eglise avec les temps modernes.—Cent fois dit, toujours plus vrai.

Les libertés politiques et civiles dont jouit la république des Etats-Unis sont précieuses ; les libertés civiles, meilleures que les libertés politiques, dont elles limitent les funestes conséquences. Le gouvernement local fait contrepoids au gouvernement fédéral, distribue les forces sur tout l'organisme social, et y établit un équilibre qui est lui-même une vraie force. Tout serait pour le mieux si cette situation n'était pas menacée par différentes causes qui tôt ou tard produiront leurs effets. A l'heure qu'il est, les observateurs ne recueillent que des symptômes ; mais ils sont graves.

Dans ce pays, où toutes les libertés sont déchaînées plus tôt qu'elles ne sont octroyées, les bonnes libertés ont leurs ennemis. Les radicaux sont à l'œuvre. Dans les temps modernes, cette race d'hommes se propage partout, dans les républiques comme dans les monarchies, dans les Etats unitaires comme dans les Etats confédérés. Ils sont le résidu le plus net, sinon le plus pur, des révolutions. Sur les libertés publiques ils ont une mentalité particulière, qui est le contraire de la liberté. Ils prennent le mot, ils laissent la chose, ou ils en font un monopole à leur usage. La liberté est pour eux un levier pour renverser les institutions existantes ; sur leurs ruines ils s'installent le lendemain de la victoire ; et le premier acte d'une autoritée usurpée est de supprimer toutes les libertés, pour mieux assurer leur domination. Dans la peau d'un radical il y a un tyran, un tyran assez souvent sans dignité et sans majesté, qui apparaît en veston, qui culotte des pipes et vide des *bocks* en signant des décrets sanguinaires. On trouve ce type vulgaire et méchant en Suisse, caressant l'ours de Berne, en votant contre les libertés des cantons. Il est dans toutes les petites républiques de l'Amérique du Sud, où la guerre civile est

passée à l'état normal. A l'heure qu'il est, il s'est assis sur les fleurs de lys dans la malheureuse France, qu'il piétine, qu'il appauvrit, qu'il désole, qu'il déshonore aux yeux de l'étranger, qu'il expose aux plus terribles dangers où sa fortune peut sombrer.

Dans les vieilles monarchies de l'Europe, le radical, contenu par l'opinion et par les lois, conspire au Parlement, quand il peut y pénétrer, en tout cas dans la presse, s'il peut y vider sa prose besogneuse, dans les Loges où se préparent tous les coups de main, d'où sortent les bandes armées qui épouvantent les nations. La Russie se débat au sein des émeutes de sang et de feu qu'il suscite dans ses provinces, contrainte de faire deux parts de son armée, l'une qui va en Mandchourie tenir tête au Japon victorieux, l'autre qui livre des batailles moins glorieuses dans les rues de Saint-Pétersbourg, de Moscou et de Varsovie pour que l'ordre y règne.

Le radical est à New-York, à Baltimore, à Boston, à Washington, au Sénat, dans la presse, dans les Loges : les Etats-Unis dansent sur un volcan.

La prospérité matérielle, dont les Etats-Unis sont justement fiers, peut devenir un danger pour les libertés publiques. A première vue, cette assertion paraît paradoxale ; à la réflexion, on en saisit la justesse, que l'expérience confirme. La prospérité matérielle développe chez les nations le goût des jouissances de même ordre, jouissances inférieures dans lesquelles les facultés nobles s'atrophient, l'idée du droit s'obscurcit, l'énergie pour le défendre, ou le revendiquer quand il est perdu, diminue ; les nations à table, occupées à manger et à boire, pardonnent tout à leurs maîtres, même le vol des libertés publiques, satisfaites des jouissances que la prospérité matérielle leur procure.

La jouissance engendre la corruption : la corruption est un autre péril pour les libertés publiques. Les écrivains que nous avons consultés dans cette étude nous ont tracé de l'état des mœurs dans les Etats-Unis des tableaux peu rassurants ; ils n'étaient pas poussés au noir par esprit de système : ils étaient composés avec des chiffres. Mais la corruption des mœurs engen-

dre des désordres qui mettent en péril l'ordre public lui-même, ce qui rend nécessaire l'intervention de l'autorité. Les abus de la presse, la licence des théâtres, les scandales du libertinage, les débauches de l'art, les violences des clubs, les chocs à main armée dans les grèves, les attentats à la propriété, l'insécurité des personnes, etc., provoquent des lois de répression et les charges des gendarmes. Or, plus les interventions de l'autorité publique se multiplient, plus les libertés diminuent. Le mot de Montesquieu est à moitié vrai : « Si les monarchies vivent d'honneur, les républiques vivent de vertu. » On n'admet pas que l'honneur sans vertu suffise aux monarchies, mais qu'elles pourraient s'en passer ; elle serait indispensable aux républiques, parce que la vertu est le frein de la liberté ; la corruption fait des esclaves parce qu'elle enfante des tyrans. Ainsi finissent les nations les plus fières, qui ont livré vingt combats pour conquérir et garder leurs libertés, et qui, devenues vieilles, abdiquent lâchement et se couchent aux pieds d'un César victorieux.

Aux Etats-Unis la corruption se répand par l'effet du développement de l'industrie, qui draîne les campagnes, et attire autour des grandes usines, au sein de métropoles vastes comme certaines petites républiques, des masses qui fermentent comme des raisins foulés dans les cuves. La corruption à la houille est une corruption accélérée comme tous les mouvements engendrés par la vapeur. Pour prévenir la décomposition des mœurs, les influences religieuses et morales devraient s'exercer parfois dans les couches profondes des classes ouvrières ; mais il est prouvé par des chiffres — comme nous le dirons plus loin — que ces influences n'atteignent que la plus petite portion des populations dans ce pays trop vanté. Dans ces conditions, la force brutale sera le seul frein capable de contenir dans l'ordre ces populations dévergondées, livrées à toutes les excitations des passions, qui n'ont plus que des instincts aveugles et des appétits sauvages, revenues à la barbarie par la civilisation même, indignes de la liberté, et mûres pour la servitude. Il n'est pas vrai que l'humanité ait commencé par l'état bestial ; mais il est certain que c'est par là

qu'elle finit trop souvent. On dira peut-être que les choses ne vont ni autrement ni mieux dans les vieux continents. Nous en convenons : les mêmes causes produisent partout les mêmes effets : l'émigration des campagnes vers les villes, l'industrialisme, l'indifférence religieuse, le relâchement des mœurs privées et publiques inquiètent les sociologues et troublent les hommes d'Etat. Mais nous nous adressons ici aux américanistes, et nous leur disons que puisqu'ils sont hantés par l'idéal américain, et qu'ils le donnent comme exemplaire à toute la terre, leur exemplaire devrait être au-dessus des misères que nous déplorons chez nous, pour être recevable et provoquer notre émulation. Mais les américanistes nous font faillite.

Nous avons dit plus haut que c'est le gouvernement local qui assure les libertés publiques aux Etats-Unis. Un mal interne, déjà très sensible et qui ira progressant, menace ces libertés : c'est la centralisation. Les empiètements du pouvoir fédéral ont été énumérés et consciencieusement décrits par les écrivains qui ont parcouru les Etats-Unis : ce travail d'assimilation, disons d'absorption, ne s'arrêtera pas. Une des raisons qu'on peut en rendre, c'est qu'à mesure que la République s'étend en surface, il est nécessaire de fortifier le pouvoir central. Si à l'extension territoriale — dont on peut diminuer les périls par les chemins de fer et les télégraphes — vient s'ajouter une extension de races hétérogènes, entre lesquelles il y a des ferments de discorde qui menacent l'unité nationale, il sera difficile de refuser au pouvoir central les droits qu'il réclamera pour remplir sa fonction sociale, et qu'il prendra si on les lui refuse.

De Maistre a écrit qu'une grande république indivisible est impossible.

Il vaudrait mieux faire cette autre question : *La République peut-elle exister ?* On le suppose ; mais c'est aller trop vite, et la *Question préalable* semble très fondée ; car la nature et l'histoire se réunissent pour établir qu'une grande république indivisible est une chose impossible. Un petit nombre de républicains renfermés dans les murs d'une ville peuvent sans doute avoir des millions de sujets : ce fut le cas de Rome ; mais il ne peut

exister une grande nation libre sous un gouvernement républicain. La chose est si claire d'elle-même, que la théorie pourrait se passer d'expérience ; mais l'expérience qui décide toutes les questions, en politique comme en physique, est ici parfaitement d'accord avec la théorie 1.

La République des Etats-Unis ne donne-t-elle pas un démenti à cette doctrine ? On ne doit pas se hâter de condamner le grand écrivain : sous des formes d'apparence paradoxale, son idée est plus près de la vérité qu'on ne pense ; mais il faut en saisir le sens.

D'abord il semble admettre, au moins implicitement, qu'une *petite* république est plus possible ou moins impossible, puisqu'il n'en condamne qu'une *grande*. Il est, en effet, plus facile de gouverner la république suisse ou celle de Saint-Marin, ou celle de la vallée d'Aran que la république des Etats-Unis avec 70 millions de citoyens répandus de la Nouvelle-Orléans à San Francisco. Il ne se place pas devant une république fédérative, divisée en plusieurs Etats, puisqu'il s'agit d'une république *une et indivisible*, telle qu'était la République française, qui était l'objet de son ouvrage. Enfin il suppose cette république *libre*, c'est-à-dire en possession des larges libertés que ce régime a coutume d'octroyer, et qui expliquent les préférences que d'aucuns lui accordent. Dans ces conditions, une république *grande*, *une* et *indivisible* et *libre* a peu de chances du durer : le « paradoxe » de de Maistre se rapproche singulièrement de la vérité. L'histoire fournit peu d'exemples d'un pareil gouvernement : les républiques de l'antiquité et celles du moyen-âge étaient petites ou fédératives, ou despotiques. Les Etats-Unis, seuls, dans les temps modernes, paraissent une objection sérieuse contre la théorie du célèbre écrivain ; c'est dans ce même chapitre qu'il a prononcé le mot toujours répété :

On nous cite l'Amérique ; je ne connais rien de si impatientant que les louanges décernées à cet enfant au maillot : laissez-le grandir.

---

1 — *Considérations sur la France*, chap. IV.

L'enfant a terriblement grandi depuis le jour où fut prononcée cette boutade. Plus d'un symptôme indique que de Maistre n'aura pas toujours tort. La République peut se partager en plusieurs tronçons : elle a couru ce danger dans le dernier siècle ; alors elle ne sera plus *grande*. Ou bien les Etats perdront leur souveraineté et seront absorbés par le pouvoir central : alors la République deviendra *une* et *indivisible*. Livrée a toutes ses libertés, elle pourra durer sous le joug d'une tyrannie armée jusqu'aux dents, qui contiendra par la compression toutes les forces sociales. Dans les deux hypothèses, de Maistre a raison : une république ne peut durer qu'à la condition de n'être pas *grande*, ni *indivisible*, ni *libre*. Le travail de centralisation qui s'opère aux Etats-Unis, au détriment du gouvernement local et des libertés qu'il protège, prépare peut-être un des deux résultats que nous venons d'indiquer : rupture de l'Union, ou absorption de toutes les libertés dans une unité énorme et irrésistible. Ce jour-là le « paradoxe » aura reçu sa justification :

Il ne peut exister une grande nation libre sous un gouvernement républicain.

Mais on peut laisser la question à l'état de controverse.

Le gouvernement local, ce fait essentiel de la constitution de la République, déjà menacé par les tendances du pouvoir fédéral, par les intrigues des politiciens, toujours avides d'honneurs et d'argent, court d'autres risques par l'orientation de la politique des Etats-Unis à l'extérieur. Retranchée derrière la doctrine de Monroe, doctrine égoïste, contraire au droit des gens, — pour le dire en passant — et qui se résume dans la formule bien connue : « l'Amérique aux Américains, » la grande République se défendait chez elle par les tarifs douaniers, au besoin par les armes. A la rigueur on pouvait la laisser tranquille chez elle. Mais il lui a plu de se mêler des affaires des autres, non seulement chez ses voisins, trop faibles pour lui résister, mais encore dans les vieux continents : à l'heure qu'il est, elle est entrée dans le concert des nations de l'Europe ; nouvelle venue, elle aspire aux grands

rôles. L'impérialisme menace les mers, de l'Atlantique au Pacique et au delà, jusqu'au Lac Bleu, qui n'était pas accoutumé à voir passer son pavillon. Cette situation accélérera fatalement le travail de centralisation qui s'opère chez elle [1].

---

1 — De la *République française :*

On sait le rôle joué par les Américains aux Philippines, à Pékin et partout où, sur la côte occidentale du Pacifique, ont été fondés des comptoirs ou des missions protégés par le drapeau étoilé.

A un point de vue, les Etats-Unis se sentent l'avant-garde de la civilisation européenne ; ils sont placés face à l'Extrême-Orient asiatique qui bouge aujourd'hui et peut menacer demain. Sans doute, ils en sont séparés par le plus vaste des océans ; mais pour eux une distance maritime ne compte guère ; ils se regardent à peu près comme les voisins du Japon et de la Chine.

A un autre point de vue, les Etats-Unis craignent, au contraire, qu'une solidarité européenne ne grandisse contre eux : ils ont entendu des paroles prononcées, et surtout d'autres chuchotées, par des hommes d'Etat de la Triplice. A certains moments, ils sont amenés à s'adosser et à s'appuyer à leurs « voisins » les Jaunes.

A d'autres moments, et de plus en plus depuis quelque temps, ils songent à effacer en un certain sens les conséquences de la guerre de l'indépendance et à s'unir aux Anglais. Ils formeraient ainsi une puissance, ou plus exactement une coalition maritime invincible. Ils seraient, avec leurs alliés, les maîtres de la mer.

Mais c'est là un projet encore nébuleux. Au début du XXe siècle, l'Amérique est surtout, suivant la belle formule saint-simonienne, « la grande île suspendue au pôle », le continent que baignent les deux océans et qui sépare, d'un côté, l'Europe et les Jaunes. Ils veulent être puissants. Ils construisent une flotte qui rivalise avec celle de l'Allemagne et dispute le deuxième rang à celle de la France. Ils se sont emparés, ou à peu près, du territoire que traverse le futur canal de Panama — « leur troisième côte » — et ils font tout pour s'en assurer la maîtrise. Suivant l'expression de leur président, ils veulent « avoir leur dire sur leurs deux océans. » Ils sont jeunes, pleins de sève, un peu orgueilleux, très confiants en eux. Ils ne sont plus du tout, suivant une image originellement faite pour l'ancienne Angleterre, « le cygne sur l'étang », mais un cuirassé très moderne, très fort et très mobile.

Ils se révèlent bien tels qu'ils sont au grand public européen, en lui apparaissant comme la puissance qui a été la plus capable de faire accepter ses bons offices dans un conflit entre une puissance européenne et une puissance asiatique, entre des blancs du vieux continent et des jaunes de l'antique Asie éveillée.

Tant que les Etats-Unis ne franchirent pas l'Atlantique autrement que par leurs vaisseaux de commerce, n'ayant rien à craindre des voisins, ils n'avaient besoin que de leurs milices pour faire régner l'ordre à l'intérieur. Ils en étaient là pendant la guerre de Sécession que les Etats du Nord soutenaient contre le Sud, à l'aide de volontaires recrutés à prix d'argent, principalement parmi les Allemands, chez qui les fortes primes suppléaient le patriotisme. Désormais une grande armée de terre et de mer sera nécessaire : la conscription s'établira comme chez les autres nations. Pour garder les Philippines, la Colombie, pour surveiller Cuba, Porto-Rico et d'autres territoires convoités, il faudra développer et perfectionner l'outillage national : la centralisation est au bout. A l'heure qu'il est, les conditions de la guerre exigent qu'une armée soit placée dans une seule main, pour obéir à un signal donné, et opérer la mobilisation avec la rapidité d'où dépend la victoire. En Allemagne, la Prusse a réduit les Etats confédérés, qui cependant sont des royaumes, à la condition de simples vassaux sous le rapport militaire, puisque l'Empereur est le chef de l'armée, et que toutes les forces de l'empire relèvent de son commandement. La centralisation militaire en entraînera bien d'autres, celle des finances, par exemple, car les finances sont le nerf de la guerre. La représentation nationale à l'extérieur amène la même conséquence. Voilà donc trois ministères, la Guerre, les Finances, les Affaires Etrangères, dont le jeu, en développant la centralisation, menace le gouvernement local et les libertés dont il est la garantie.

Les choses n'en sont pas là encore ; les publicistes qui ont étudié la situation aux Etats-Unis envisagent surtout l'avenir, quand les causes posées auront produit leurs derniers résultats. Mais ces chances, quelque peu sombres et nullement imaginaires, peuvent calmer l'enthousiasme des américanistes, et leur inspirer quelque retenue quand ils chantent en ton majeur les grandeurs de leur république idéale. Montesquieu a composé un célèbre traité intitulé *Grandeur et décadence des Romains.* Les américanistes du jour écrivent le premier chapitre de l'his-

toire des Etats-Unis. Peut-être que leurs descendants écriront le second, s'ils ne sont pas contraints par les événements d'en rédiger les premières lignes eux-mêmes.

Mais les américanistes les plus ardents—ceux auxquels nous nous adressons principalement — ont été séduits par la prospérité de l'Eglise catholique aux Etats-Unis, prospérité qu'ils expliquent par la liberté dont elle y jouit. On devine que ces prôneurs du pays de « la vie intense » sont surtout des gens d'église : là-bas, l'archevêque Ireland, Mgr Keane, feu l'abbé Bouquillon, professeur à l'université catholique de Washington ; à Paris, les abbés Félix Klein, Naudet, quelques co-religionnaires de *La Quinzaine*, du *Correspondant*, et de tel autre journal, ordinairement plus orthodoxe. Faut-il nommer ici Charbonnel l'apostat ? Les laïques qui ont écrit sur les institutions des Etats-Unis, au point de vue politique, économique et administratif, n'ont pas pu négliger la question religieuse, trop mêlée à tous les intérêts sociaux : ni Alexis de Tocqueville, ni LePlay, ni les nombreux écrivains dont nous possédons les travaux n'y ont laissé cette lacune. Claudio Jannet en particulier consacre à cette question capitale plusieurs chapitres de son grand ouvrage. Il énumère les lois rendues en faveur de tous les cultes sans distinction et dont le catholicisme a le bénéfice : liberté de conscience absolue ; égalité de tous les cultes devant l'Etat ; le repos obligatoire du dimanche ; dispense du service militaire pour tous les clergés ; dispense des taxes pour les églises et les propriétés ecclésiastiques ; taxe forcée des membres d'une église pour l'entretien des ministres et autres frais ; certains points de discipline qui trouvent appui auprès du magistrat quand l'ordre public le demande ; liberté absolue du mariage religieux célébré devant le ministre d'une église ; liberté pour le clergé de se mêler aux affaires politiques, d'avoir une opinion et de la défendre dans les clubs et autres lieux ; actes religieux que l'Etat accomplit à certains jours et dans des circonstances plus solennelles. Après avoir dressé cette statistique avec l'impartialité d'un historien, Claudio Jannet fait ses réserves, en distinguant le droit et le fait.

Il ne faut pas cependant exagérer la portée de ces professions de foi chrétienne ; et surtout il ne faut pas fermer les yeux devant des symptômes récents qui semblent indiquer une transformation des idées religieuses aux Etats-Unis, presque aussi profonde que celle qui s'est opérée dans l'ordre politique. A force d'être général et d'embrasser les confessions les plus opposées, le sentiment religieux des Américains finit par devenir fort superficiel... En fait, près des trois quarts des Américains vivent complètement en dehors de la pratique positive et suivie d'un culte. Ils se bornent à fréquenter au hasard le temple du prédicateur qui leur convient, en changeant souvent et ne se préoccupant nullement de conformer le fond de leur vie aux exigences du christianisme. Les *payens*, tel est leur nom populaire, et il n'est que trop mérité [1].

Mais pour les gens d'église, l'américanisme est une thèse opposée sournoisement à une autre thèse, la thèse catholique sur le libéralisme, vieille querelle, qui a divisé les enfants de l'Eglise pendant tout le dernier siècle, et qui se continue sous une autre forme ; le libéralisme a changé son étiquette : il s'appelle l'Américanisme. Ici les passions théologiques se combinent avec les passions politiques. C'est ce qui explique pourquoi la controverse est si envenimée.

A Paris, c'est l'abbé Félix Klein, professeur à l'université catholique, qui est le porte-drapeau de l'américanisme. C'est l'ami de Mgr Ireland — on pourrait dire son coadjuteur — dont il partage les idées, et les propage autour de lui avec un zèle digne d'une meilleure cause. Il a préparé des auditoires en France au célèbre archevêque ; il a publié ses discours ; il a fait plusieurs voyages aux Etats-Unis, disons des pèlerinages, dans le diocèse de Saint-Paul. C'est lui qui a traduit *La vie* du P. Hecker, avec une préface qui eut du retentissement. Récemment il a publié, retour d'Amérique, un volume intitulé : *Au pays de la vie intense*, écho de l'ouvrage du Président Roosevelt, dont il a été le commensal à la Maison Blanche, en compagnie du prélat qui passe pour le confident et le conseiller du chef de l'Etat. Cet ouvrage a été couronné par l'Académie française, où l'on fait plus de littérature que de théologie, et où le libéralisme a plus de chance

---

1 — *Loco citato*, chap. XVII.

de recueillir des suffrages et des prix de vertu que le *Syllabus*. Pour que rien ne manquât au succès de l'ouvrage, l'auteur a reçu une lettre très flatteuse de Mgr Perraud, évêque d'Autun, cardinal de l'Eglise romaine, membre de l'Académie française, dont il est un des ornements. *L'imprimatur* académique qu'il a obtenu ne met pas l'ouvrage en dehors et au-dessus de la libre critique.

Mais la traduction de la *Vie* du P. Hecker, avec la préface qui la précède, n'a pas valu à M. l'abbé Klein les mêmes lauriers. On sait comment le livre trop célèbre a été déféré à Rome, et en méritant la censure, a provoqué la condamnation de l'américanisme lui-même. Une certaine défaveur en a rejailli sur le traducteur et sur les partisans en robe courte et en robe longue, qui avaient pris couleur pour lui. Ces messieurs ne paraissent pas découragés.

Cependant l'américanisme rencontra à Paris des contradicteurs qui tinrent tête à ses apôtres. La lutte s'engagea avant la condamnation de la *Vie* du P. Hecker. Cet acte du Saint-Siège, qui devait mettre fin à la controverse, laissa les partis en présence. Les libéraux ont la vie dure : ils changent de peau, en gardant la chair et les os de la veille. Parmi les champions les plus résolus de la saine doctrine, M. l'abbé Charles Maignen, prêtre de la congrégation des Frères de Saint-Vincent de Paul, se distingua par son orthodoxie et par les coups qu'il porta à l'erreur à la mode. Auteur de plusieurs ouvrages de grande valeur, où circule une idée maîtresse, dont le développement prouve qu'il connaît son temps et son mal spécifique, il a fait campagne contre l'américanisme dans une série d'articles versés dans plusieurs revues, mais principalement dans la *Vérité française*, où il collabore à titre officiel. Il est permis de regretter qu'il ait été combattu sur ce terrain par des rédacteurs de l'*Univers*, qui, sans engager la responsabilité du journal, détonnaient dans cet organe de la grande publicité catholique. C'est M. Charles Maignen qui attaqua le premier avec vigueur la *Vie* du P. Hecker dans une brochure intitulée : *Le P. Hecker est-il un saint ?* Le coup était

rude : il portait juste, car Rome lui donna raison. Mais les adversaires lui reprochèrent amèrement d'avoir mis l'apostat Charbonnel en leur compagnie, et de confondre l'américanisme avec les doctrines qu'il professait.

Parmi les reproches que nous ont adressés les défenseurs de l'américanisme à propos du livre : *Le P. Hecker est il un saint?* il en est un que l'on retrouve, formulé presque dans les mêmes termes, sous la plume de M. l'abbé Félix Klein, de M. l'abbé Naudet, d'un anonyme de la *Quinzaine*, etc. : c'est d'avoir imputé aux idées qu'ils préconisent l'apostasie de l'abbé Charbonnel.

Dans le *Correspondant* du 25 juin 1898, M. Klein, sous le pseudonyme de H. Delorme, trouve « odieuse » la phrase où nous disons : « Il y eut désormais au compte de l'américanisme le cadavre moral d'un prêtre renégat ». Dans la *Quinzaine* du 16 juin, on écrit de nous : « Il se fait de l'américanisme un fantôme, et le compose de tout ce qui lui déplait. Il y met M. Klein, Mgr Keane ; mais il leur associe M. Victor Charbonnel, et le pasteur Bourrier. Et cela prête à rire. »

La réplique de M. Charles Maignen ne se fit pas attendre. En novembre parut sous sa signature, dans le journal *La Vérité française*, un article intitulé : *Le fond de l'américanisme, d'après l'ex-abbé Charbonnel.* Ce nom qui jouissait d'une triste notoriété était compromettant pour le parti. L'éminent controversiste raconte, avec pièces à l'appui, les relations étroites de l'ex-abbé Charbonnel avec les chefs de l'américanisme, Klein, Naudet, etc., leurs réunions intimes chez l'un d'eux, où l'on faisait lecture des discours de Mgr Ireland, traduits par M. l'abbé Klein de moitié avec l'abbé Charbonnel. Il cite de nombreux passages d'un article versé par ce dernier dans la *Revue chrétienne*, organe protestant, où il donna à ses coréligionnaires de la veille les témoignages de la plus chaude amitié, en demeurant fidèle aux doctrines qui leur étaient communes, et qu'ils ont défendues contre les sermons et les articles des Jésuites. Mais l'intérêt de la pièce est tout entier dans ce que l'abbé Charbonnel appelle « le fond de l'américanisme, » qui n'est autre qu'un protestantisme déguisé, et qui mène là logiquement, non pas d'emblée, mais par degrés successifs : l'apostat triomphe d'avance de ce lendemain qui jettera par terre l'Eglise catholique. Que tel soit le fond de

l'américanisme, d'après les doctrines du P. Hecker enveloppées de mysticisme, ce n'est pas seulement l'opinion de l'abbé Charbonnel — ce qui pourrait être suspect — c'est celle d'autres autorités plus respectables et compétentes, telles que Dom Chamard, Charles D'Héricourt, et d'autres encore, derrière lesquelles l'abbé Maignen pouvait se ranger sans témérité. La suite a prouvé qu'il ne faisait pas fausse route.

La brochure n'était pas de nature à apaiser ses contradicteurs : leurs cris redoublèrent. Pour se défendre ils eurent hâte de désavouer le compagnon d'armes compromettant, en se lavant les mains de son sang. Dans une lettre ouverte publiée dans l'*Eclair*, n° du 1er juillet de cette même année, l'abbé Klein protesta de *l'inébranlable intention* où il est *de toujours soumettre sa petite initiative au contrôle de ceux qui ont reçu de Notre-Seigneur Jésus-Christ le droit de l'instruire et de le diriger*. Rien de plus correct comme doctrine, rien de plus édifiant que ces dispositions intérieures d'un prêtre catholique.

A cela l'abbé Charbonnel, chassé du cénacle, opposa une observation qui, pour tomber de ses lèvres, n'est pas sans valeur.

M. Charbonnel, écrit l'abbé Maignen, a tellement perdu le sens des choses de la foi, qu'il porte ici contre ses « anciens amis et alliés » une accusation infiniment plus grave que celle que nous avions portée nous-même. Les expressions dont il se sert indiquent plutôt entre eux une différence de procédé qu'une opposition de principes.

D'ailleurs telle est bien la pensée de M. Charbonnel.

Après avoir cité un extrait du *Correspondant*, où M. Klein assure que le danger du schisme n'a jamais existé que « dans l'esprit maladif de ceux qui en parlent », l'ex-abbé continue :

Or c'est précisément ce qui arrivera, c'est de cette sorte que se fera l'avenir le plus redoutable pour l'Eglise catholique. M. l'abbé Félix Klein et les défenseurs de l'*américanisme*, s'enfermeront de parti-pris dans leurs promesses d'obéissance et de fidélité, et ils répandront les IDÉES ACTIVES, *qui réveilleront l'indépendance personnelle, la vitalité libre des consciences.* Tant mieux. NOUS N'AURONS QU'A REGARDER LEUR ŒUVRE PEU A PEU S'ACCOMPLIR.

Voilà ce que trop de catholiques oublient !

Les intentions et les qualités personnelles des fauteurs de l'américanisme importent peu, nous n'avons pas à les juger ; elles ne sont pas en cause. Mais les doctrines qu'ils représentent exerceront leur influence par elles-

mêmes, en vertu de leur propre valeur; les *idées sont actives* : elles mènent le monde, alors même que le monde n'en sait rien; et elles le mènent, non pas où nous voulons, mais où une logique supérieure le conduit souvent malgré nous.

Dans cette rude campagne, vigoureusement menée, les égards dus aux personnes furent observés; mais les coups étaient durs, presque cruels, en tout cas bien mérités.

L'année suivante, M. Charles Maignen eut affaire sur le même sujet à M. Ferdinand Brunetière, un laïque de marque, membre de l'Académie française, professeur à l'école normale supérieure, critique classé, écrivain de premier ordre, et à cette époque évoluant vers le catholicisme, qui n'eut pas toujours sa foi. Après un voyage aux Etats-Unis, où il avait été appelé pour donner des conférences, il vit de près les américanistes les plus agissants, Mgr Keane en particulier. De retour à Paris, il rédigea dans la *Revue des Deux-Mondes*, dont il était le directeur, un article sur « Le Catholicisme aux Etats-Unis, » auquel la position de l'auteur et son récent voyage au pays dont il parlait donnait de l'autorité. L'article fit du bruit : les américanistes de Paris lui firent naturellement un bruyant accueil; c'était chose délicate de contredire un homme de cette valeur, appuyé sur l'opinion du plus grand nombre, et favorable au catholicisme dont il allait devenir un des apologistes. Ces considérations n'arrêtèrent pas M. Charles Maignen, ami des belles intelligences et des nobles cœurs, mais avant tout, ami de la vérité.

Il établit d'abord la thèse de l'éminent écrivain en lui empruntant ses propres paroles :

Parmi les phénomènes les plus caractéristiques de cette fin de siècle, je n'en connais guère de plus intéressant, de plus significatif à tous égards, ni, en vérité, de plus paradoxal que le développement du catholicisme aux Etats-Unis.

Voici sa réponse :

Ainsi s'exprimait M. Ferdinand Brunetière au début de l'article qu'il publiait dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er novembre 1898, sur « le catholicisme aux Etats-Unis ».

Cette entrée en matière pose très clairement et très heureusement la question ; car elle nous révèle la cause principale qui a fait donner à un courant d'idées, d'aspirations, de tendances très en vogue aujourd'hui, le nom d'*Américanisme.*

M. Brunetière constate, et nous reconnaissons volontiers avec lui, que les idées ne sont pas nouvelles en France, et que les tendances ne sont pas plus exclusivement américaines qu'elles ne sont françaises ou européennes ; déjà Montalembert, Lacordaire, mais avant eux et surtout Lamennais, nous avaient habitués à de tels accents ; seulement ce qui leur donne aujourd'hui un nouvel élan, une nouvelle jeunesse, ce qui associe leur fortune à celle des hommes et des œuvres d'au delà de l'océan, le voici en peu de mots.

C'est le mérite de M. Charles Maignen d'avoir signalé dans l'américanisme une doctrine, qui avait fait du bruit parmi les catholiques en les divisant, qui était au second plan depuis les encycliques de Pie IX et de Léon XIII, sans cesser d'avoir ses partisans, désormais plus prudents, non pas désillusionnés, et qui renaissait dans l'opinion sous une sorte de déguisement.

Il y a 35 ans, le *Syllabus* de Pie IX condamnait la proposition suivante :

LXXIX. Il est faux que la liberté civile de tous les cultes et que le plein pouvoir laissé à tous de manifester ouvertement et publiquement toutes leurs pensées et toutes leurs opinions jettent plus facilement les peuples dans la corruption des mœurs et de l'esprit, et propagent la peste de l'indifférence.

Ceux qui ont suivi les controverses que le *Syllabus* suscita après 1864, se souviennent de tous les expédients dont usa l'école catholico-libérale pour détourner le sens de la proposition condamnée, qui la frappait en pleine poitrine, et l'entendre du Piémont envahisseur, qui était visé dans le discours consistorial d'où cette proposition est extraite : aucune subtilité ne la sauva de l'anathème.

Or voici un peuple chez lequel « la liberté civile de tous les cultes » est considérée comme l'une des lois fondamentales de la constitution ; avec « le plein pouvoir laissé à tous de manifester ouvertement et publiquement toutes leurs pensées et toutes leurs opinions » non seulement garanti par la loi, mais efficacement et pleinement entré dans les mœurs ; et le vieux monde affaibli, enserré par mille entraves légales, voit grandir ce jeune peu-

ple ; il le voit surpasser en richesse et en puissance les plus antiques et les plus fières nations ; et il apprend que ces libertés proscrites par lui n'ont enfanté là-bas ni « la corruption des mœurs et de l'esprit, » ni « la peste de l'indifférence. » Bien plus, on lui vante les « vertus naturelles » du peuple américain. Tandis que les nations catholiques subissent une irréligion d'Etat, on montre en Amérique « l'un des peuples les plus religieux » du monde, une Eglise libre et féconde ; et, au sein d'une population dont les catholiques ne formaient, il y a cent vingt-cinq ans, qu'un centième, le catholicisme groupant aujourd'hui le septième de la population.

M. Charles Maignen ajoute aussitôt :

On conçoit l'enthousiasme de notre libéralisme européen pour la jeune et libre Amérique. Il n'est plus besoin désormais de s'attarder aux luttes de doctrines, de discuter par arguments les droits et les limites respectifs de la liberté et de l'autorité : voici des faits, voici des chiffres ; c'est à la lumière de ces faits et de ces chiffres qu'il faut comprendre et interpréter les enseignements de l'Eglise ; l'autorité infaillible de Pierre n'a pas pu proscrire ce qui sert si bien à l'extension de l'Eglise.

Le sophisme est bien présenté ; en dialectique on le formule ainsi : *Post hoc, ergo propter hoc.* Il a produit l'illusion dans l'immense majorité des catholiques de l'Europe, de la France en particulier, auxquels il faut joindre une bonne partie du clergé, surtout parmi les jeunes.

Le grand cheval de bataille de M. Brunetière, c'est l'augmentation vraiment prodigieuse des catholiques aux Etats-Unis, augmentation qu'il explique par le zèle du clergé américain, sans doute, mais encore par la vertu des institutions libérales qui laissent aux âmes leur plein jeu. Entre M. Brunetière et M. Charles Maignen il y a une bataille de chiffres dans laquelle le directeur de la *Revue des Deux-Mondes* ne brille pas. En acceptant ses chiffres, son rude partenaire lui expliqua les causes qui les ont produits : l'immigration, les annexions de territoires, les secours de tout ordre venus d'Europe ; les institutions sociales des Etats-Unis n'ont rien à voir dans l'affaire. C'est une première défaite assez cruelle pour le brillant champion de l'américanisme. Mais le vainqueur ne s'arrête pas en si bon chemin. Nos chiffres admis par les deux adversaires sont un argument de plus, et non pas le moins terrible, contre l'américanisme ; car ces chiffres,

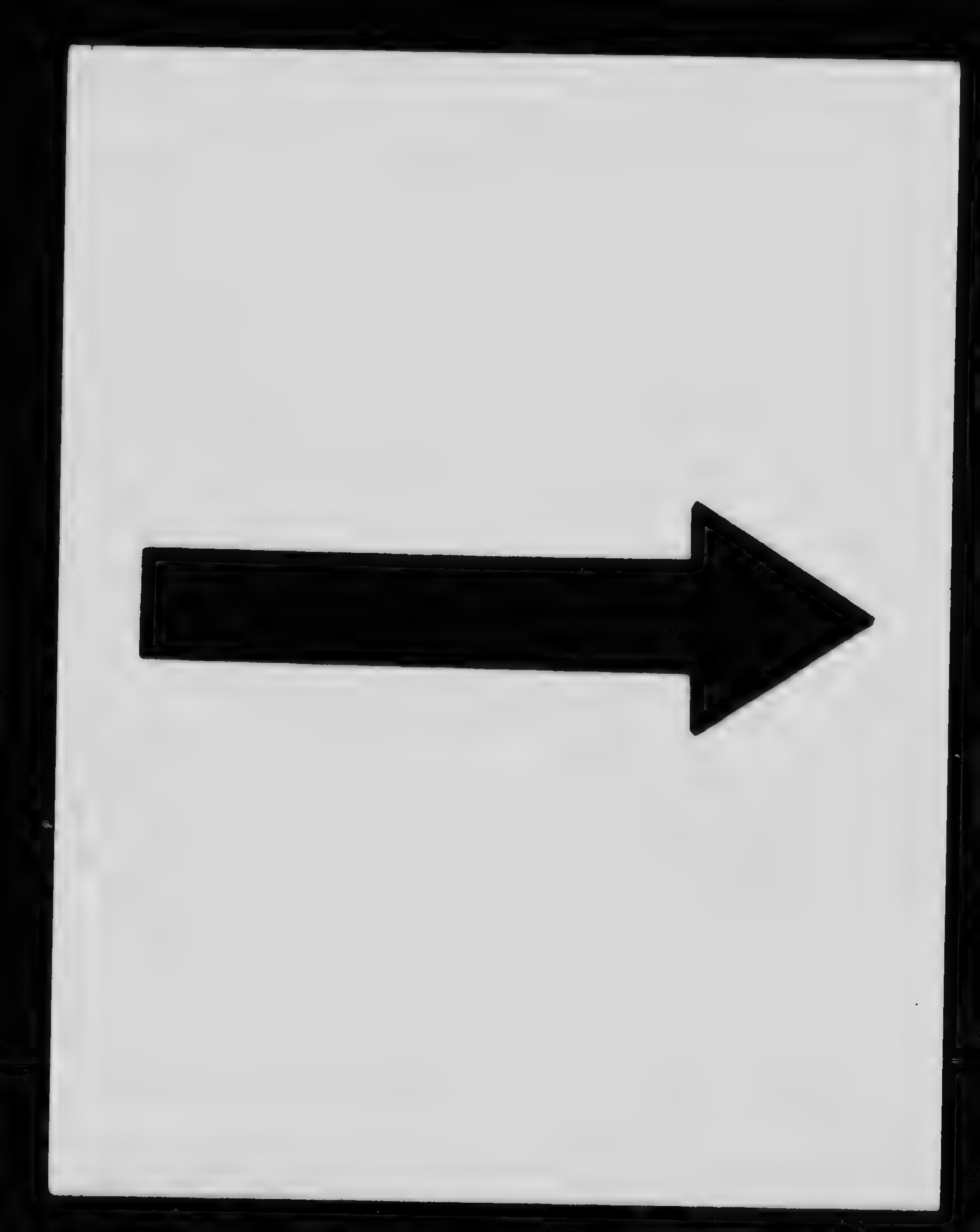
portés par exagération à 10 millions de catholiques, devraient s'élever à 25 millions de catholiques, d'après les statistiques officielles des immigrations, en tenant compte de la natalité chez des races très prolifiques, et des conversions qui se sont opérées, dans une période de 25 ans environ. Que sont devenus les 15 millions de catholiques qui manquent à l'appel ? Ils sont plongés dans une affreuse indifférence en matière de religion ; il est admis par les sta isticiens le plus au courant qu'aux Etats-Unis les trois quarts de la population ne pratiquent aucun culte. Il est faux que les institutions libérales y aient développé le catholicisme par leur propre vertu ; mais il est vrai et démontré par le fait, que ces institutions ont créé un milieu dans lequel les âmes s'asphyxient. C'est le dernier coup porté à l'américanisme par la même méthode, celle des chiffres.

M. Charles Maignen termine cette partie de son article en invoquant les témoignages des publicistes américains, tous décisifs.

Ainsi tous les témoignages nous amènent aux mêmes conclusions : l'exemple de l'Amérique est la démonstration la plus saisissante de la sagesse supérieure des enseignements du *Syllabus*. Les deux tiers de la population tombés dans la plus complète irréligion, au point de ne pas recevoir le baptême, prouvent que la liberté de tout enseigner, de tout publier et de tout dire, engendre nécessairement la corruption des mœurs et de l'esprit et la peste de l'indifférence.

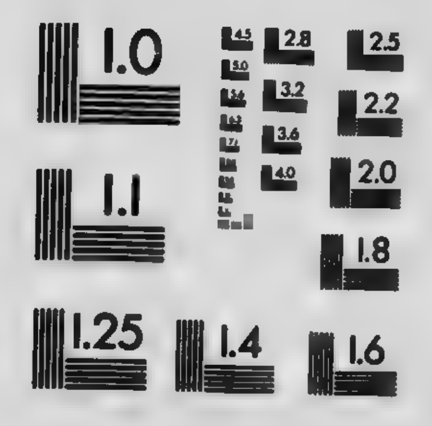
Ces fameuses libertés américaines, dites aussi libertés modernes, et qualifiées par Grégoire XVI de « folies, » ont eu pour résultat de faire perdre à des millions d'âmes, non seulement la foi et le nom de chrétien, mais jusqu'à ce *minimum* d'idéalisme et cette velléité de religion, saluée naguère par M. Brunetière : (*Le besoin de croire.*)

Parmi les écrivains américains dont il invoque le témoignage, M. Charles Maignen a cité Jules-Paul Tardivel, directeur de *La Vérité* à Québec. C'est l'article de M. Brunetière dans la *Revue des Deux-Mondes* qui mit la plume à la main de ce vaillant journaliste, à la même heure où M. Charles Maignen l'attaquait à Paris, mais l'œuvre de M. Tardivel n'est pas un simple article de revue ; c'est un volume de 300 pages édité à Lille, chez Desclée, en 1900. Ce travail a été analysé dans une série d'articles qui



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)





ont paru dans la *Revue du Monde catholique*, et sont devenus une petite brochure publiée chez M. Arthur Savaète, à Paris. Il convient cependant d'en donner un rapide aperçu dans ces pages consacrées à réfuter l'américanisme.

M. Tardivel dégage de l'ensemble des questions qui se rapportent à l'américanisme, la question religieuse, qui à la vérité n'est pas la moindre, et qui par ses ramifications logiques touche à beaucoup d'autres. Pour répondre à l'article de M. Brunetière, il étudie « La situation religieuse aux Etats-Unis ». Sous ce titre, il groupe les conditions d'existence de l'Eglise catholique en face de l'opinion, du gouvernement, des sectes qui pullulent dans ce pays, et dans le milieu que le libéralisme a créé. L'école est une annexe naturelle de l'Eglise : cette question est étudiée et fouillée dans tous les sens. Les nationalités et les langues, qui se mêlent dans la république, sont un autre facteur trop essentiel des problèmes à résoudre dans l'avenir pour être omises. Mais l'accroissement de l'Eglise et les pertes qu'elle a subies forment des chapitres réservés, qui vont plus directement contre l'article de M. Brunetière. M. Tardivel présente les mêmes arguments que M. Charles Maignen, à l'aide des statistiques et des chiffres, en donnant à sa thèse de plus amples développements. Quand on a lu son livre on est renseigné ; et on peut y puiser comme dans un arsenal des armes pour répondre aux américanistes de tout ordre.

Le grand ouvrage de Claudio Jannet, *Les Etats-Unis contemporains*, demeure classique sur la matière. Malgré les nombreux travaux publiés depuis un siècle sur la République du Nord, un pays curieux, qui ne ressemble qu'à lui-même, depuis de Tocqueville il n'avait pas paru de travail plus complet. Claudio Jannet, disciple de Le Play, chef de la bonne école, a sur de Tocqueville la supériorité des doctrines et le bénéfice des faits accomplis, qui servent de contre-épreuve aux principes d'un libéralisme plus généreux que sage. Beaucoup de questions que de Tocqueville n'avait pas abordées, ou qu'il n'avait touchées qu'en passant, ont reçu dans son ouvrage des développements plus considérables.

La religion, en particulier, avec toutes ses annexes, y est largement traitée. Parce que Claudio Jannet était un fervent catholique, sa foi l'a aidé à découvrir la vérité dans le milieu catholique où s'épanouit l'Eglise. Séduit d'abord par les conditions favorables dont le catholicisme jouit aux Etats-Unis, et que nul ne conteste, on pouvait croire qu'il conclurait, comme les américanistes de nos jours, pour « l'idéal » qui se déploie sous les plis du drapeau étoilé ; mais il fait des réserves, et ne souhaite pas le même bonheur aux vieilles nations qui en sont dépourvues. En ce temps-là — il y a déjà 30 ans, — l'américanisme n'était pas à l'état de controverse aiguë qu'il a pris avec l'Heckerisme : au fond, c'est lui qui circulait dans les esprits, assoupi par les encycliques, aujourd'hui en pleine ébullition malgré d'autres encycliques. On trouvera dans *Les Etats-Unis contemporains* des réponses à toutes ses vanteries.

M. Tardivel a détaché de l'œuvre de Claudio Jannet le chapitre de la religion. Il l'a traité à un point de vue plus théologique, presque mystique, en laissant son empreinte personnelle sur un sujet presque épuisé avant lui. Ce sera son honneur devant Dieu et devant les hommes de bonne volonté sur la terre.

Nous tracions ces lignes quand est arrivée en France, comme un coup de foudre, la nouvelle de sa mort. Ce n'est pas exagérer de dire que cette mort a été un deuil pour les catholiques. Tous les organes de grande publicité religieuse, à Paris et dans les Provinces, ont rendu un juste hommage de regrets à un vaillant journaliste qui tombait sur l'arène la plume à la main. Tardivel était Français par le sang ; il l'était par l'âme. Ses nombreux voyages sur le continent lui avaient créé d'honorables relations, et des amitiés que ni les distances ni les années n'avaient affaiblies. Nous suivions de loin le champion des doctrines intégrales, tenant tête à tous les libéralismes qui au Canada lui disputaient le terrain.

Il se battait un contre quatre, payant, dans certains milieux, son courage de sa popularité, qu'il ne rechercha pas ; sacrifiant à ses convictions ses ressources et enfin sa santé : il arriva à la

vraie considération par un chemin d'épines. *Heureux les morts,* dit le livre sacré, *qui meurent dans le Seigneur, pourvu qu'ils se reposent de leur labeur, car leurs œuvres les accompagnent par delà la tombe.* Ce repos, Tardivel l'a trouvé après 30 années de combats désintéressés : ses œuvres l'ont suivi au tribunal du souverain juge ! Les numéros de *La Vérité* en s'entassant forment le dossier de ses mérites ; les volumes qu'il a composés contre la franc-maçonnerie, ses romans, si différents de ceux qu'une autre littérature répand à profusion pour gagner de l'argent en corrompant les âmes, ses récits de voyages, et le volume que nous analysons trop rapidement sur *La situation religieuse aux Etats-Unis,* rendront témoignage de ses qualités, et lui vaudront la récompense promise aux serviteurs bons et fidèles.

Celui qui adresse ici un adieu fraternel à sa mémoire se souvient d'avoir été honoré de la visite de Jules-Paul Tardivel dans son ermitage solitaire, et des heures trop rapides qu'il passa dans ses entretiens. Notre ami était jeune et fort, destiné à de plus longs travaux. Comment est-il tombé avant l'âge celui qui combattait si courageusement pour Israël !

Maintenant les américanistes devraient être plus modestes, et chanter la grande République sur un mode moins lyrique. Si La Fayette rentrait en scène, malgré la légèreté de ses jugements et l'entraînement de ses déterminations, il admirerait peut-être plus doucement l'œuvre que par sa vaillance il avait contribué à fonder. L'honnête Tocqueville corrigerait plus d'un chapitre de *La Démocratie en Amérique ;* et il souscrirait à quelques conclusions de Le Play, qu'il acceptait à demi, il y a cinquante ans. Depuis cette époque, les faux dogmes de la Révolution, importés par Jefferson, ont évolué avec une effrayante rapidité, et donné des résultats, imprévus des uns, prophétisés par d'autres. De Maistre aura raison une fois de plus. Que les politiques, jaloux des progrès des nations modernes, cherchent ailleurs des modèles. Le passé de l'Europe chrétienne est assez glorieux et assez inspirateur : pourquoi le dédaigner en le calomniant ? S'ils ne veulent pas enchaîner leurs institutions, parce que le monde

marche, que du moins il change, qu'en donnant satisfaction à de nouveaux besoins, et à des aspirations qui ne sont pas toutes fausses, ils ne touchent pas aux fondements éternels de la civilisation ; qu'ils n'éliminent pas des facteurs nécessaires ; qu'ils ne violent pas des lois qu'on ne viole pas impunément. Un facteur nécessaire de la civilisation, c'est la religion, avec son décalogue qui règle les rapports des hommes entre eux. Une loi inviolable de la société, parce qu'elle est dans la nature, c'est l'inégalité des conditions qui amène l'inégalité des aptitudes pour les fonctions publiques, y compris l'électorat, et le droit des meilleurs et des plus capables à les remplir. Le nivellement démocratique est une hérésie en sociologie, une faute en politique : la subordination des autorités sociales au nombre est un renversement monstrueux du plan divin dans l'établissement des nations. Telles sont les leçons qui découlent de l'enquête raisonnée de Claudio Jannet sur les Etats-Unis, et les avertissements salutaires que l'école de cet éminent économiste donne [illegible] américanistes.

Par rapport à la situation d[illegible]Église catholique, les écrits de M. Charles Maignen et l'ouvrage de Jules Tardivel paraissent décisifs sur cette question capitale. L'aventure de l'Heckerisme, et la déroute de ses plus chauds partisans sont encore plus instructives. Ici c'est la doctrine théologique qui est engagée : ici il y a chose [illegible]ée. Que ceux qui ont des oreilles pour entendre entenden[illegible]ais les libéraux ont l'oreille dure.

P. At,
prêtre du Sacré-Cœur.

